



2020

BULLETIN MUNICIPAL Rivière-sur-Tarn



Vœux de la Municipalité



Le Maire et le Conseil Municipal vous
convient à la cérémonie des vœux de
l'année 2020 le :

SAMEDI 11 JANVIER à 17 Heures 30
à la Maison des Activités

Mairie de Rivière-sur-Tarn

9 place de la Maison des Activités
Route de Fontaneilles
12640 RIVIERE SUR TARN

Tel : 05 65 59 80 74

Fax : 05 65 59 80 75

Site : www.rivieresurtarn.fr

E-mail : mairie-rivieresurtarn@wanadoo.fr



Ouverture au public :

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi
de 8H30 à 12H30

*Rendez-vous le Samedi 11 Janvier 2020
A 17 heures 30 pour partager le verre de l'amitié*

Meilleurs vœux

*A la Maison des Activités
de Rivière-sur-Tarn*



Sommaire

1/ Projets Communaux	page 4
2/ Patrimoine et Culture	page 14
3/ Services et budget	page 17
4/ Ecole publique	page 23
5/ Intercommunalité et divers	page 29
6/ Vie associative et manifestations	page 40
7/ Etat Civil	page 54
8/ Adresses Utiles	page 55

Photos : Pierre Andrieu, Roland Vaissette, Bernard Pourquoié et associations

Bulletin municipal tiré à 600 exemplaires. Responsable de publication : Bernard Pourquoié

Rédaction et mise en page : Commission communication (Marie Morin, Régine Maury) et Natacha Unal.

Imprimé, relié et distribué par les élus. Toute omission ou erreur éventuelles contenues dans ce bulletin sont involontaires. Merci de votre compréhension.

Le mot du Maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Il est de tradition que le Bulletin Municipal soit l'occasion pour le Maire de votre Commune et le Conseil Municipal de vous transmettre des vœux pour la nouvelle année, mais aussi de dresser un bilan des actions conduites.

Cette année de fin de mandat marque des réussites et des échecs, de joies et des regrets, avec la conviction que les efforts accomplis au service des habitants portent leurs fruits.

L'APC (Agence Postale Communale) a un taux de fréquentation meilleur que nos objectifs ; la mise en place d'un Point Info Senior deux fois par mois est très appréciée par nos « anciens » ; l'intervention de la Commune face à la multitude de « tracasseries » des habitants nous permet de valider la nécessité de disposer d'une MSAP (Maison des Services au Public).

J'adresse des vœux de réussite et de prospérité aux forces vives de la Commune (commerçants, artisans, agriculteurs, professions libérales, fonctionnaires, PME, professionnels du tourisme...) : vos services à la population sont le liant d'une ruralité vivante et entreprenante. Merci à tous de rendre notre territoire toujours plus attractif et attachant.

Merci, également, au personnel communal, de l'administratif aux écoles, et au service technique pour votre dévouement et votre professionnalisme. Certes, parfois une petite pause est mal jugée mais soyez fiers de votre mission, vous êtes le maillon indispensable garantissant à notre collectivité la continuité des services indispensables aux habitants. Ceci vaut bien un merci de nous tous.

J'ai une pensée cordiale pour ceux que la maladie prive de leur cocon familial, une pensée à nos jeunes et moins jeunes qui ne sont plus là, avec l'espoir que les témoignages de sympathie de chacun ont aidé à atténuer le chagrin de leur famille.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants que nous sommes heureux d'accueillir au sein de la commune.

« Clap de fin » du mandat... un grand merci à tous les Elus pour leur intelligence et leur dévouement, et merci d'avoir œuvré pour le bien commun depuis 12 années.

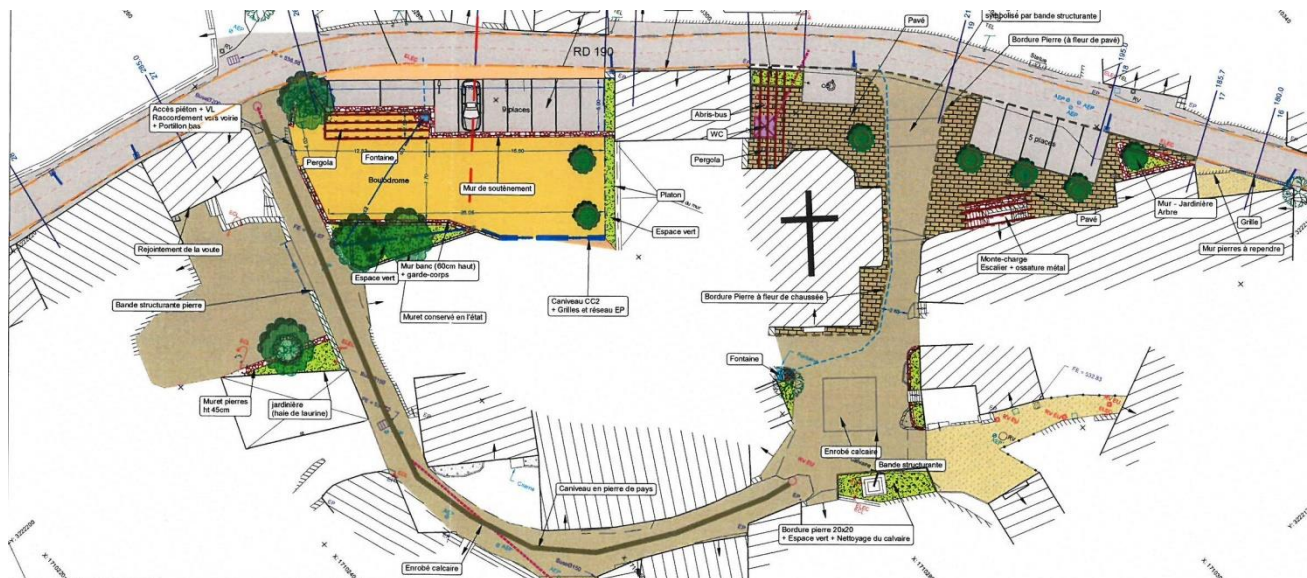
Meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite à tous pour l'année 2020.

Je vous invite à venir partager fraternellement un vin d'honneur à la Maison des Activités le samedi 11 janvier 2020 à 17h30.

Le Maire,
Bernard POURQUIÉ

1 / Projets Communaux

OPERATION CŒUR DE VILLAGE DE FONTANEILLES



La Mairie de Rivière sur Tarn s'est engagée dans l'aménagement du bourg de Fontaneilles qui s'inscrit dans le programme départemental « Cœur de village » avec plusieurs objectifs :

- valorisation du patrimoine public existant : salle communale et église
- création d'un espace de jeux pour enfants
- aménagement de parking

Par ailleurs, ce projet fait suite à l'enfouissement des réseaux secs programmé par le SIEDA et à la mise en conformité de l'assainissement dont une première tranche est également prévue par le SIVOM fin 2020.

Il prend également en compte l'opération de modernisation de la RD 190 qui sera réalisée dans un deuxième temps.

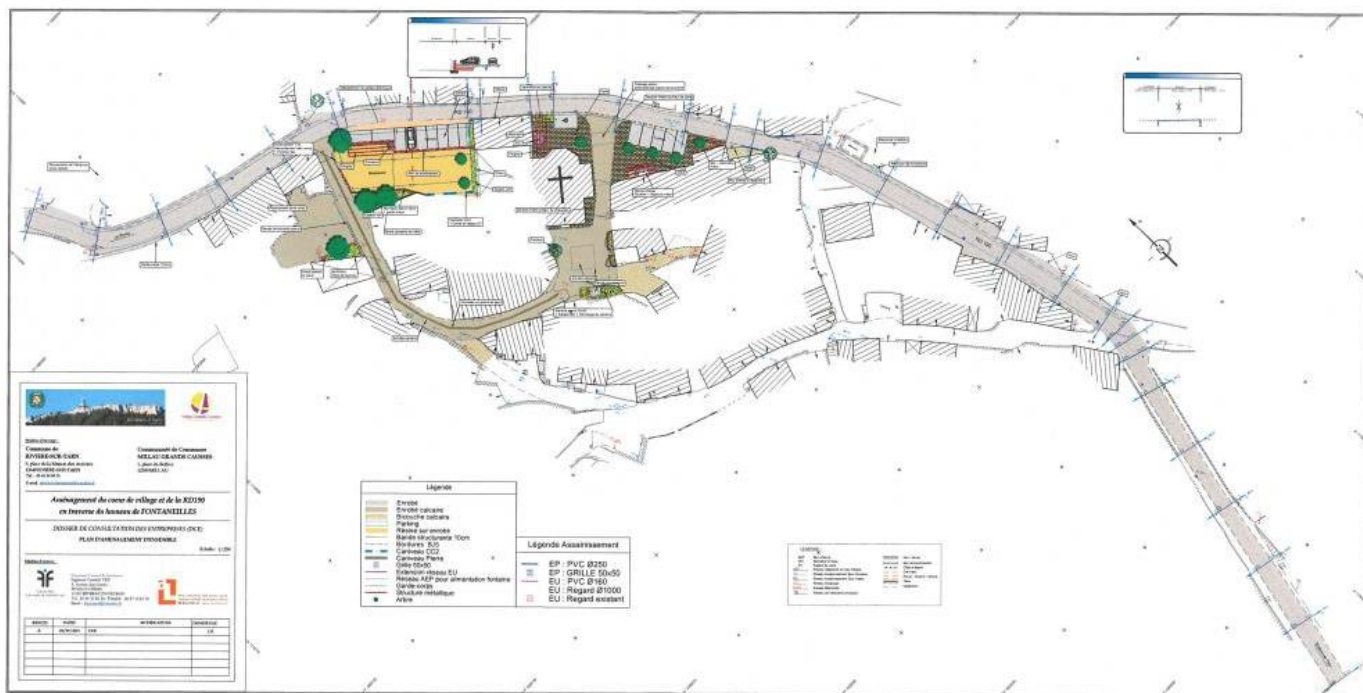
Ce projet, déjà envisagé depuis plusieurs années, a été reporté en raison des difficultés rencontrées pour l'acquisition d'anciens bâtiments agricoles situés en plein centre, indispensables pour disposer d'un espace public suffisant pour créer l'aire de jeux et, surtout, un parking qui permettra de supprimer le stationnement des véhicules aux abords de l'église et de la salle communale.

Le projet se décline en 4 phases :

- Acquisition et démolition de bâtiments agricoles (réalisé)
- Aménagement des abords de l'église (ravalement, maçonnerie...)
- Aménagement et mise en valeur des rues
- Aménagement des espaces publics

Ces aménagements seront complétés par l'assainissement, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la rénovation de l'éclairage public et la création d'un parking à l'entrée du village.

Opération RD190 en traverse
Programmée en 2020/2021 en collaboration
avec le Conseil Départemental et la Communauté de Communes

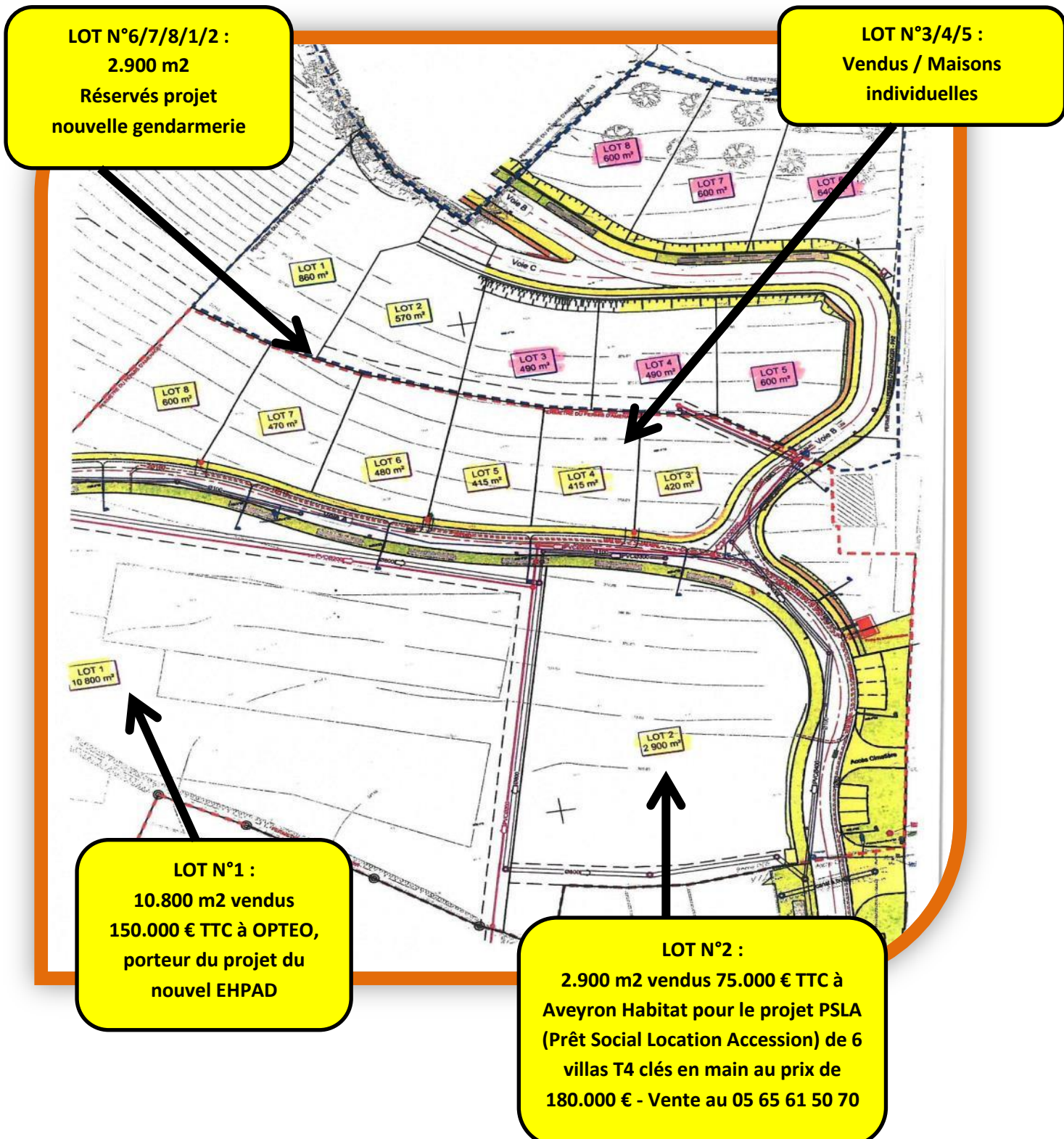


Le point sur le projet

La Tranche 1 est terminée et la Tranche 2 est programmée pour 2020.

Lots de la Tranche 1 (en jaune) : viabilisés et mis à la vente

Lots de la Tranche 2 (en rose) : programmés en 2020



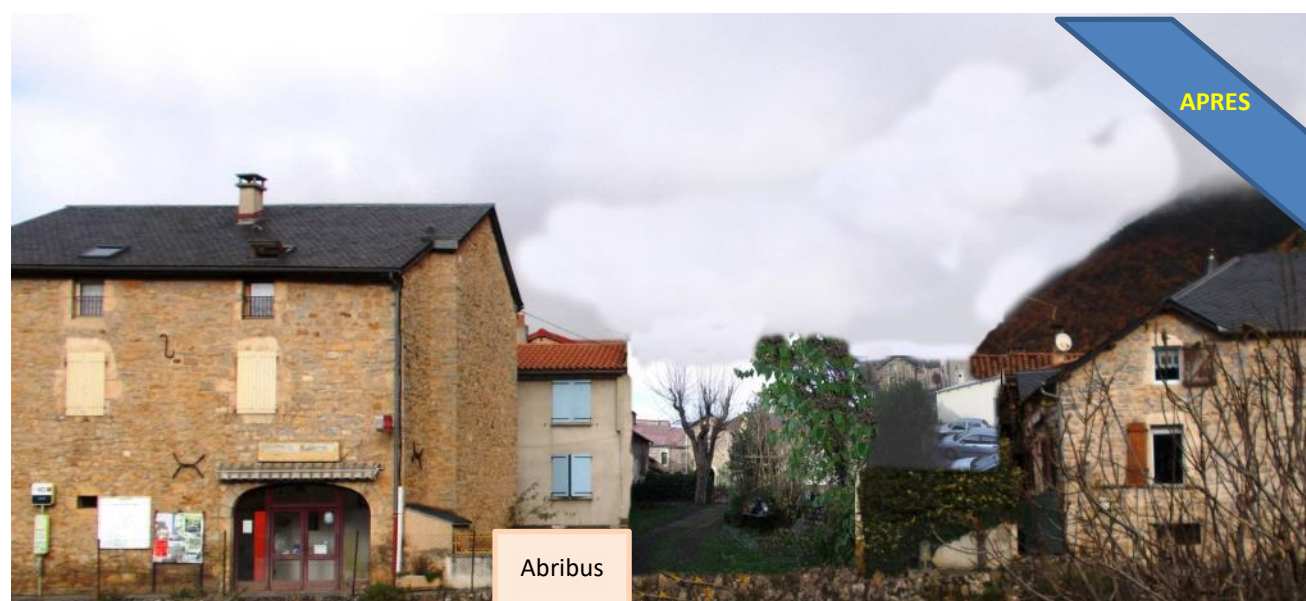
BOYNE : VOTRE VILLAGE, VOS IDÉES, VOS PROJETS

Une concertation est en cours pour revitaliser et dynamiser le quartier de la salle communale.

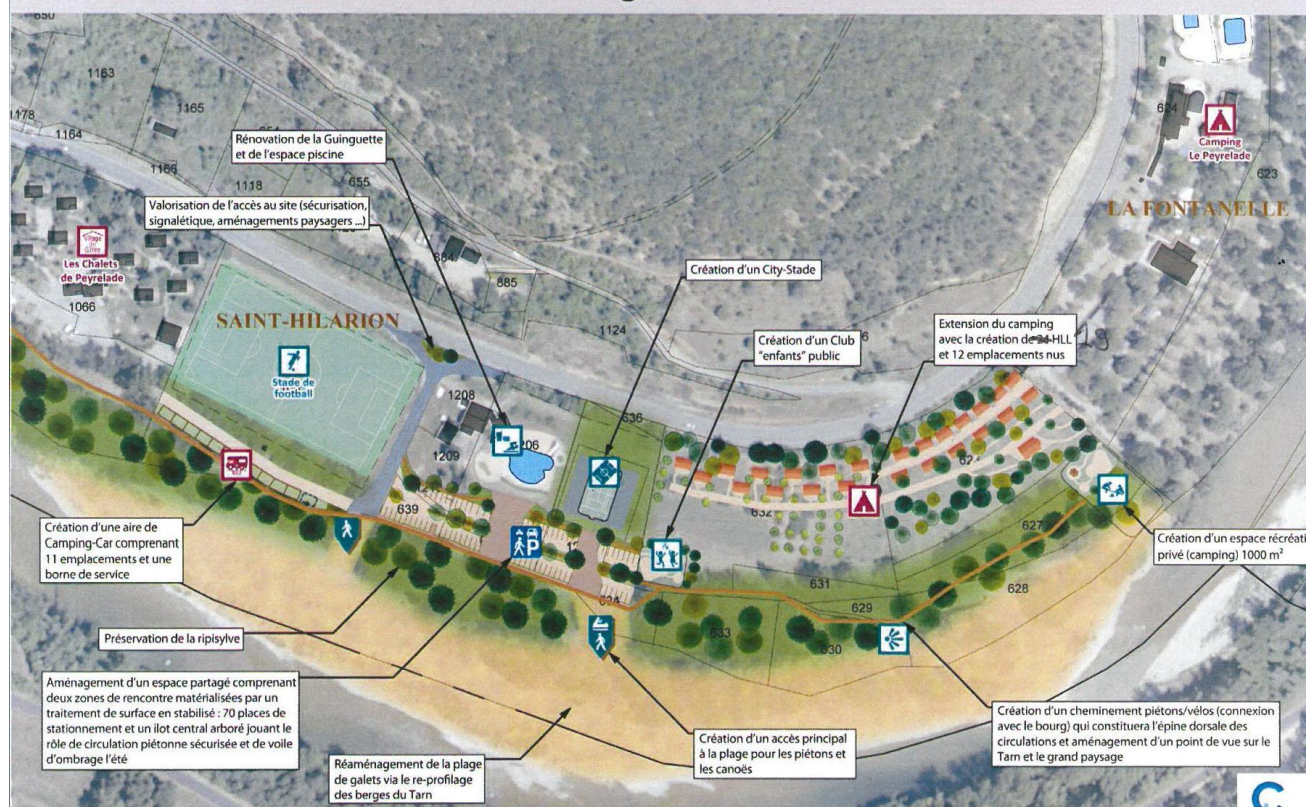
La Commune redevient propriétaire du bâtiment de l'ancienne boulangerie au 01^{er} janvier 2020. Elle a fait l'acquisition de l'ancienne maison de la famille LUBAC, et négocié un passage piétonnier vers la salle communale.

Le but de ce futur projet serait une réouverture ponctuelle d'un dépôt de pain achalandé, pérennisé par un laboratoire de transformation de produits « carnés ».

Ensuite la démolition de la maison LUBAC va ouvrir des possibilités, à définir, sur la base des avis et des besoins des habitants (un abribus sera la priorité).



Focus sur la zone aménageable du site de Saint-Hilarin



Le site de St Hilarin est une vitrine « environnementale » d'un des plus beaux méandres de la rivière « Tarn ».

Le Projet est un aménagement expérimental, soutenu par l'appel à projets « Restaurons et valorisons les zones inondables » de l'Agence de l'eau Adour Garonne. Il est appréhendé comme projet global en considérant un travail sur les berges (mobilité douce de la rivière), une activité économique avec le camping et un volet touristique avec la base de loisirs ; ces trois dimensions sont indissociables pour réunir toutes les conditions de réussite du projet.

Ce projet est porté par la CCMGC (Communauté des communes Millau Grands Causses), financé par l'Agence Adour Garonne pour la partie mobilité du Tarn, par la CCMGC pour la partie développement économique touristique.

L'étude a été menée sur l'ensemble du méandre à savoir 1300 mètres de berges. Elle met en évidence la possibilité de reconquérir l'espace inondable comblé au fil du temps. Ce méandre pourrait après les travaux retrouver son image des années 50 et offrir à la rivière un véritable espace de mobilité pour dissiper son énergie lors des crues.

Les travaux de la tranche 1 sont programmés à l'automne 2020.

Le volet touristique va redynamiser ce secteur, l'adapter à l'attente de nos habitants, le rendre attractif pour nos touristes : un lieu de rencontre revalorisé, attendu par beaucoup d'entre nous.



CHARTRE ZERO PHYTO : La commune signataire

En 2008, la commune utilisait 120 litres de désherbant à 3% de dilution, volume très important déversé sur notre territoire. Dès 2010, la consommation a été réduite à 10 litres de produits phyto utilisés uniquement sur les cimetières et leurs abords. Après la formation des agents du service technique qui ont obtenu leur certification, et l'acquisition de matériels spécifiques se substituant

à l'utilisation de produits phytosanitaires, la Commune a souhaité aller plus loin dans son engagement avec la signature de la charte de nationale « Objectif zéro Phyto ».

Les agents ont également été récemment formés à l'utilisation de nouvelles variétés d'arbustes d'ornement, à leur taille raisonnée et aux différentes méthodes permettant de minimiser l'arrosage et les traitements.

2017 a marqué le passage au « Zéro Phyto / Zéro Insecticide / Zéro Fongicide » et a engendré quelques remarques sur « les herbes folles » dans les rues et au cimetière. Chacun doit faire preuve de compréhension, de responsabilité et de civisme.

Nous sommes tous concernés par l'écologie : la commune a pu engager la transition « Zéro Phyto » mais nos agriculteurs, « producteurs et paysagistes » garants de notre environnement, ne pourront pas effectuer leur transition d'un coup de baguette magique. Laissons leur le temps : ils ont conscience de cette nécessité mais faisons preuve de patience pour cette mise en œuvre pratique technique.



ZERO PHYTO : Appel à projet pour les campings et les stades

La Région vient de lancer l'appel à projet « 0 Phyto » pour la réduction de l'usage de produits phytosanitaires dans les campings, infrastructures de loisirs et sportives (stades). Il s'adresse aussi bien aux collectivités gestionnaires de ces espaces qu'aux maîtres d'ouvrages privés. La Région s'engage ainsi à soutenir l'émergence de démarches exemplaires en matière de réduction de l'usage de produits phytosanitaires sur ces espaces : réalisation de diagnostics de consommation, modification des pratiques, gestion paysagère différenciée, actions de formation des employés ou de sensibilisation de la clientèle, etc. L'enveloppe globale de cet appel à projets s'élève à 1 million d'euros. L'aide apportée aux projets retenus représentera 80% de l'assiette éligible. La date limite de candidature est fixée au 31 janvier 2020. Tous les renseignements nécessaires et le règlement de l'appel à projet sont disponibles sur le site : <https://www.laregion.fr/Appel-a-projets-0-Phyto>



PRET DE VELOS ELECTRIQUES

En partenariat avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses, la Commune a mis à la disposition de ses habitants deux vélos à assistance électriques de mi-novembre à mi-décembre. Ce prêt a permis aux usagers de tester l'utilisation de ce moyen de déplacement. Cette opération pourra être renouvelée si certaines personnes n'ont pas eu l'occasion d'en bénéficier.



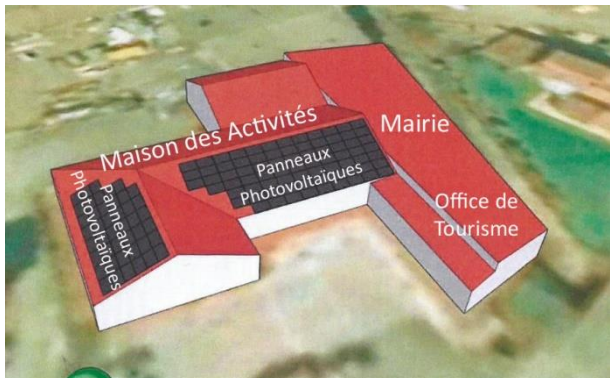
PLAN CLIMAT ENERGIE

La commune participe au « Plan Climat Energie » en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses et la Communauté de Communes de Millau Grands Causses, ainsi qu'à l'élaboration du schéma cyclable (projet de voie de circulation « douce » de Saint Georges de Luzençon au Rozier).



INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Suite à une étude réalisée en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses, une première opération d'équipement des bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques est programmée en décembre 2019 sur la Maison des Activités et des Services pour une puissance de 9 Kwa. L'objectif est de pouvoir, à terme, devenir autonome en production et consommation d'énergie. D'autres projets sont en cours d'étude.



EXPOSITIONS ET DEBAT

En partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) d'une part, et le SAGE Tarn Amont, la commune a organisé des débats, expositions et interventions en milieu scolaire sur les thèmes « Les herbes folles de nos rues » et les crues du Tarn.



CHARTRE DU PARC NATUREL REGIONAL DES GRANDS CAUSSES

La nouvelle charte du Parc Naturel Régional des Grands Causses est en cours d'élaboration. Cette charte présente 23 objectifs opérationnels pour la période allant de 2022 à 2037, auxquels les communes seront associées. La Charte du Parc est le document référence, socle du projet du Parc. Il guide toutes les actions à mettre en place. Ecrire la Charte de demain, c'est décrire le territoire que nous souhaitons dans les années qui viennent. Les résultats du questionnaire en ligne « Inventons demain » sont disponibles sur le site <https://www.parc-grands-causses.fr/>, rubrique « Une Structure » / « Charte 2022-2037 »



GESTION DES DECHETS

La gestion des déchets : un problème local, national, mondial ! Le SYDOM Aveyron communique des chiffres prouvant que 75% du contenu des poches noires (OMR) pourrait être soit recyclé, soit réorienté ou composté. Ce sont 175 kg/habitant/an qui sont mal triés. Beaucoup de travail en ce sens reste donc à faire pour diminuer ces « OMR » (ordures ménagères résiduelles) car, outre le respect de l'environnement, le coût du retraitement de ces déchets ultimes devrait exploser à l'avenir. Evoluons tous ensemble pour une meilleure approche de ce problème.



POUR BIENTÔT :

- Assainissement du village de Fontaneilles avec raccordement au collecteur de la vallée courant 2020
- Installation d'une borne de recharge pour voitures électriques
- Engazonnement des allées du cimetière

➤ **FIBRE** : Enfin, on voit le « bout » de la fibre arriver dans notre commune avec le confort numérique que cela apporte tant pour les entreprises, les administrations, et les particuliers (dans le cadre, notamment, d'une forte demande de télétravail). Fin 2019, la fibre est installée dans une partie des foyers du village de Rivière. Premier trimestre 2020, les autres quartiers seront raccordés. Ensuite, ce sera le tour du village de Fontaneilles et des environs.

➤ **CHATEAU DE PEYRELADE** : Depuis 2014, des études d'archéologie médiévale, historiques et géologiques, sont lancées, à la demande de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), jugeant que les études existantes étaient incomplètes. A ce jour, la synthèse de toutes ces études ne remet pas en cause les projets de contournement du château, de toilettes publiques, de restitution de la porte de Boyne et de la sécurisation du site. Le programme financé par la Communauté de Communes Millau Grands Causses est planifié de 2020 à 2024.

➤ **BOYNE : ACQUISITION FONCIERE**. L'opération « Agir pour le territoire » peut intégrer l'aménagement d'un espace de rencontres adultes et enfants, la pérennisation d'un micro-commerce au local de l'ancienne boulangerie assorti d'un laboratoire de transformation de produits carnés. Le micro-commerce est prévu dès 2020 et l'espace public en 2021.

➤ **PEYRELADE : Réouverture prochaine du restaurant**

Après de nombreuses années de fermeture, nous aurons bientôt le plaisir de voir rouvrir à l'emplacement de l'ancien Hôtel Restaurant de Peyrelade, un restaurant bistronomique : « Le Sahuc ». Victoria SINGLA et Simon ABELLANDA vous accueilleront dans leur nouvel établissement en 2020.

➤ **PROGRAMME DE VOIRIE 2019** : Le budget est de 90.000 € sur les 4 villages. Certaines voiries sont traitées avec un reprofilage et nivellement à la grave émulsion, ensuite collé en bicouche. La rue de l'église de Boyne sera faite en enrobée à chaud, en accord avec la rue du Trébans (intra-muros) : une belle opération pour le village.

➤ **EQUIPEMENTS DE SECURITE** : La caisse locale Groupama a remis à la commune des lits de camps et couverture de survie, qui viennent compléter les dispositions de sécurité prévues au Plan Communal de Sauvegarde. Nous les remercions pour cette dotation.

➤ **MEDAILLE DU TOURISME** : Natacha UNAL, Adjoint du Patrimoine dans la commune pendant 18 ans, s'est vu remettre la Médaille nationale du Tourisme par Monsieur le Sous-Préfet pour son travail au service du tourisme local et du patrimoine pour le Château de Peyrelade.



➤ **COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE** : Cette année encore, la commémoration du 11 novembre a été l'occasion d'associer les enfants de l'école avec la lecture de poèmes devant le Monuments aux Morts.



➤ **ENQUETE LOGEMENT 2020** : Des chiffres aujourd'hui pour le logement de demain. Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalise, au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine. L'enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France métropolitaine et de ses conditions d'occupation ; indicateurs sur la qualité de l'habitat ; part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc. Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant ces logements prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. Pour toute information complémentaire : <https://www.enquete-logement2020.fr>. Tel : 0 800 970 674 service et appel gratuit.

➤ **ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DU 15 ET 22 MARS 2020 : comment ça marche ?**



Depuis 2014, à l'occasion des élections municipales, les habitants des communes de plus de 1000 habitants désignent à la fois les conseillers municipaux et les conseillers communautaires. Ce mode d'élection des conseillers communautaires est fixé par la loi du 17 mai 2013 relative aux élections locales, dite loi « Valls » qui prévoit également les modalités de constitution des listes, avec parité, et de répartition des sièges entre les listes. Le mode de scrutin est un scrutin de liste, à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire. A l'issue du 2^{ème} tour, la liste en tête obtient la moitié des sièges, l'autre moitié étant répartie proportionnellement entre toutes les listes ayant rassemblé au moins 5% des suffrages. Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation, et doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes.

La place des maires fait l'objet d'une attention particulière. Soit ils sont tous représentés au sein du bureau (instance communautaire), soit ils siègent au sein d'une conférence des maires (mode de gouvernance en cohérence avec l'agrandissement du territoire communautaire qui fait les choix d'orientation stratégique de la Communauté de communes et se réunit chaque fois que nécessaire). Chaque maire y dispose d'une voix, quelle que soit la taille de sa commune.

Les conseillers communautaires élus siègent ainsi au sein du conseil communautaire, l'organe délibérant du groupement intercommunal. Le conseil se réunit au minimum une fois par trimestre. Ses séances sont publiques. Des commissions spécialisées y sont instituées pour préparer les projets de décision et les dossiers qui seront ensuite soumis au conseil communautaire.

Dans les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont donc élus par les électeurs en même temps que les conseillers municipaux. Le bulletin de vote comporte alors deux listes. Sur la première, l'équipe candidate aux élections municipales et sur la seconde les membres de cette même équipe candidats pour siéger au conseil communautaire.

Une fois le conseil communautaire élu et constitué, il désigne son président qui fixe l'ordre du jour des conseils communautaires, met en œuvre les décisions avec l'aide des services de la communauté et décide des dépenses à engager. Il est le chef de la communauté et la représente en justice. Le conseil communautaire désigne aussi les vice-présidents qui représentent le président pour les différentes missions (compétences) de celle-ci. Le conseil communautaire désigne enfin les membres des commissions communautaires composée de conseillers communautaires, voir municipaux.

Plus d'infos : www.cc-millaugrandcausses.fr/lacommunaute/commentcamarche

Les élections auront lieu de 8H à 19H. Vous avez jusqu'au 07 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.

➤ **CHIENS SANS LAISSE** : Les propriétaires doivent surveiller leurs animaux afin que ces derniers ne soient pas considérés en état de divagation présentant un risque pour les habitants (accidents, morsures, attaques d'autres animaux...). Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse. Dans le cas contraire, leurs maitres encourrent une amende et les animaux risquent la mise en fourrière. Le fait de laisser divaguer son animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe (150 € maximum) (Article R622-2 du Code pénal) et le propriétaire doit également s'acquitter des frais de fourrière.

➤ **ILLUMINATIONS et DECORATIONS** : Félicitations aux habitants qui illuminent leurs maisons et jardins pour les fêtes. Vous participez à l'embellissement de la commune en ces périodes de solidarité et de partage.



2 / Patrimoine et Culture

FORET REMARQUABLE DE L'ELZEDE ET CHAPELLE SAINT CHRISTOL

La forêt de l'Elzède est un domaine d'un peu plus de 18 hectares, attenant au Château de Peyrelade, dont la commune de Rivière-sur-Tarn a fait l'acquisition afin d'en assurer la préservation environnementale.



En effet, cette forêt a la particularité d'être peuplée de chênes verts (Elzède signifie d'ailleurs chênes verts en occitan) que l'on trouve seulement à cet endroit et d'une flore et faune endémiques remarquables qu'il convient de valoriser et protéger. Par ailleurs, la forêt de l'Elzède abrite également la chapelle Saint Christol (XII^e-XVI^e siècles) qui pourrait faire l'objet d'une sauvegarde compte-tenu de son état de ruines avancé. Cette chapelle semble être rattachée à l'histoire du Château de Peyrelade et interroge depuis longtemps historiens et archéologues par sa situation en dehors des remparts. Un projet de sentier est à l'étude, au départ du Château de Peyrelade, qui permettrait au visiteur de prolonger sa découverte du site en y associant un parcours découverte nature, botanique et historique.



CAVE DE MOURET



Située entre le cimetière et le futur lotissement des Vergers du Mouret, cette belle cave, emblématique de notre patrimoine vernaculaire, vient d'être acquise par la commune afin d'en assurer la sauvegarde, et pourquoi pas, y développer, dans le futur, un projet de valorisation patrimonial et touristique...

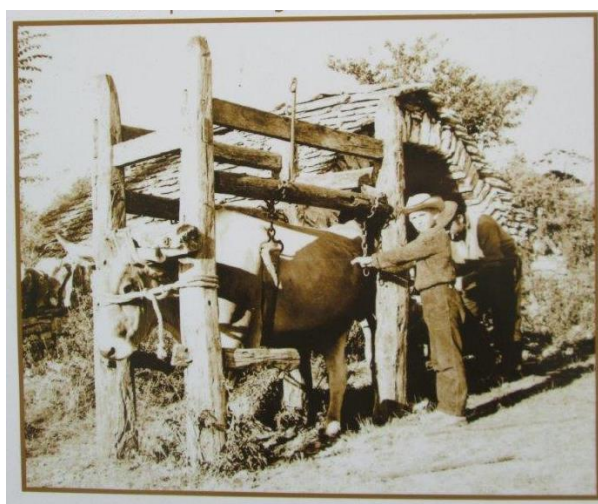
RESTAURATION D'UNE CAVE A ENTRE DEUX MONTS



Aux XVIIIe et XIXe siècles, la viticulture constituait la principale ressource de la région. De nouveaux lieux favorables à l'implantation de caves sont trouvés, et les villages de la haute vallée du Tarn construisent leurs villages de caves. Celui d'Entre-Deux-Monts, près de Fontaneilles, est le plus remarquable. Outre un site d'affinage et de conservation du vin, le village de caves était le lieu d'une vie communautaire intense. Certains dimanches, les familles s'y retrouvaient pour partager un repas et un temps d'échange joyeux.

Les caves épousent la pente et se fondent dans le paysage. Elles sont construites sur une formation géologique spécifique, profitant de failles naturelles (fleurines) permettant une ventilation constante et assurant une température idéale pour la conservation des vins. Leur architecture est caractéristique : toits de lauze communs, portes basses en arcs ou à linteaux plats, murs mitoyens. Le mur en face de la porte d'entrée est généralement constitué de la roche ou d'éboulis. Les portes sont en planches de peuplier, souvent à double paroi. Dans chaque cave, on trouvait 3 à 4 foudres (tonneaux) contenant 10 à 40 hectolitres de vin. Pour plus de commodité un siège et une table de pierre étaient scellés dans le mur. Pour procurer de la fraîcheur, un fruitier était généralement planté devant la cave. Le village de Caves d'Entre-Deux-Monts compte une trentaine de caves. Une partie des caves a pu être sauvegardée, mais certaines demeurent encore à l'état de ruine. La Commune de Rivière-sur-Tarn a donc fait l'acquisition d'une cave et prévoit sa restauration à partir de matériaux anciens (pierres, lauzes...) et de techniques traditionnelles. Suite à la réouverture de la voie communale permettant l'accès aux caves (cf-Bulletin Municipal 2019), l'objectif est de poursuivre la réhabilitation globale de ce site patrimonial exceptionnel et sa valorisation aux côtés de l'Association de Sauvegarde des Caves qui organise des actions d'animation sur le site (voir page 41).

INSTALLATION D'UN FERRADOU AU BOURG



L'entrée du village du Bourg accueille depuis peu un objet étonnant réalisé par un artisan local. Il s'agit d'un FERRADOU. Si les plus anciens se souviennent de son usage, il convient d'en expliquer l'usage : il s'agit d'une charpente servant, au siècle dernier, à immobiliser les animaux de trait pendant qu'on les équipait de "fers" destinés à consolider la corne de leurs sabots. Nul doute que ce ferradou arrêtera les visiteurs se rendant au Bourg, que ce soit par curiosité ou pour admirer le travail de qualité de l'artisan.

MOIS DE L'ARBRE : PLANTATION ET CHANTS

A l'heure où les questions environnementales et écologiques sont au cœur des préoccupations, la Commune a souhaité apporter sa contribution pour les générations futures.

C'est ainsi qu'à l'occasion du Mois de l'Arbre, la Mairie et l'Ecole de Rivière-sur-Tarn, en collaboration avec les associations « Ames en Do Nées » et « 1 Million d'Arbres », ont organisé un week-end Plantation et Chant.



Aux côtés de l'artiste international Jean-Paul WABOTAÏ, et des Elus de la commune, les écoliers ont planté 8 arbres (un par année de naissance) au nouvel Espace Santé Sport Détente des Granges avant de reprendre en chœur des chants africains et d'écouter le discours sensibilisateur de Jean-Paul WABOTAÏ. Des nichoirs à mésange ont également été installés.

BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE



Tous les ans, notre fond s'enrichit d'ouvrages nouveaux ; nous venons de recevoir les nouveautés de l'automne, nous allons aussi commander des albums à destination des tout-petits. Un stage de formation, animé par la médiathèque départementale de prêt de l'Aveyron, est en cours pour les bénévoles de la bibliothèque et les assistantes maternelles volontaires. Des animations sont proposées tout au long de l'année (lectures aux plus jeunes le samedi matin) et la bibliothèque est ouverte aux classes de l'école une fois par mois avec animations autour d'un livre. Cette année, le mois du film documentaire s'est tenu à Aguessac en novembre. Il sera de retour à Rivière en novembre 2020. Tél. : 05 65 59 98 77 / Site Internet : rivieresurtarn.c3rb.org.



Notre bibliothèque est un lieu de rencontre ouvert au public quatre fois par semaine :

- **Lundi de 9h30 à 11h30**
- **Mardi de 18h45 à 20h**
- **Mercredi de 16h à 18h**
- **Samedi de 10h à 12h**

3 / Services et budget

SERVICES ADMINISTRATIFS - LA POSTE AGENCE COMMUNALE

Quatre agents polyvalents à temps non-complet permettent une continuité du service administratif et postal tout au long de l'année. Ces agents sont régulièrement formés pour gagner en efficacité.

De gauche à droite : Natacha UNAL, Patricial LASSAUVETAT, Alexandre BALDET, Mireille RASCALOU



☞ **Les services administratifs** sont ouverts au public les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8H30 à 12H30. Fermés le jeudi.



☞ **La Poste Agence Communale** est ouverte les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9H à 12H05. Fermée le Jeudi. Heure limite de dépôt Courrier/Colis : 12H

Retrouvez
également toutes les
informations
actualisées sur le
Site Internet
Communal :
www.rivieresurtarn.fr

A screenshot of the official website of Rivière-sur-Tarn. The header features the commune's coat of arms and a navigation menu with links: ACCUEIL, DECOUVRIR, VIE MUNICIPALE, VIE QUOTIDIENNE, ENFANCE ET JEUNESSE, URBANISME ET ENVIRONNEMENT, and VOS DEMARCHES. The main content area has a large banner with the text "Bienvenue sur le site officiel de Rivière-sur-Tarn" and a welcome message to residents. A sidebar on the right contains contact information for the Mairie de RIVIERE-SUR-TARN, including the address, phone, fax, and email. It also promotes a Facebook page and lists current news items like "LOCATION APPARTEMENT A BOYNE", "LA POSTE AGENCE COMMUNALE", and "VOYAGER EN TRAIN". The footer identifies Bernard Pourqu   as the Mayor.

Permanence du Point Info Seniors

À la Mairie de Rivière sur Tarn

Tous les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 10h à 12h

NOUVEAU!



Réseau Gérontologique
Point info seniors
12 rue droite
3^{ème} étage
12100 MILLAU
05.65.60.73.60



Un guichet unique de proximité dédié aux seniors

♥ C'est quoi ?

- Le Point Info Seniors se rend disponible pour être au plus près de vous
- Le Point Info Seniors vous apporte une réponse globale et individualisée quel que soit votre lieu de vie

♥ Que pouvez-vous en attendre ?

Un service de qualité, attentif et efficace

- Le Point Info Seniors est animé par un professionnel formé qui sera votre référent
- Le Point Info Seniors vous réserve un accueil physique ou téléphonique de qualité
- Le Point Info Seniors vous garantit une écoute attentive.
- Le Point Info Seniors est neutre et vous apporte des informations claires et précises
- Le Point Info Seniors vous accompagne dans vos choix
- Le Point Info Seniors facilite votre accès aux droits et aux dispositifs d'accompagnement
- Le Point Info Seniors vous garantit les principes de discrétion et de confidentialité
- Le Point Info Seniors respecte vos libertés individuelles (opinions, croyances, mode de vie...)



Un accueil privilégié

- Le Point Info Seniors vous accueille dans des locaux adaptés
- Le Point Info Seniors vous accueille toute l'année aux jours et horaires indiqués



Et aussi, Permanences de l'Assistance Sociale assurées
les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 9H30 à 11H à la Mairie de Rivière-sur-Tarn.
Sur rendez-vous au 05 65 60 95 55.

SERVICES TECHNIQUES

Le service technique œuvre au quotidien pour améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Outre les missions d'entretien de la voirie et des espaces verts, les agents techniques mènent à bien de nombreux projets grâce à leur polyvalence. Voici quelques exemples des réalisations de l'année 2019 :

❖ Rénovation des logements communaux lors d'un changement de locataires



❖ A l'Espace Sport Détente : construction d'un kiosque valorisant les arbres plantés par les enfants de l'école et divers aménagements



❖ Construction d'un avant-toit à la Maison des Activités et des Services pour protéger le parvis



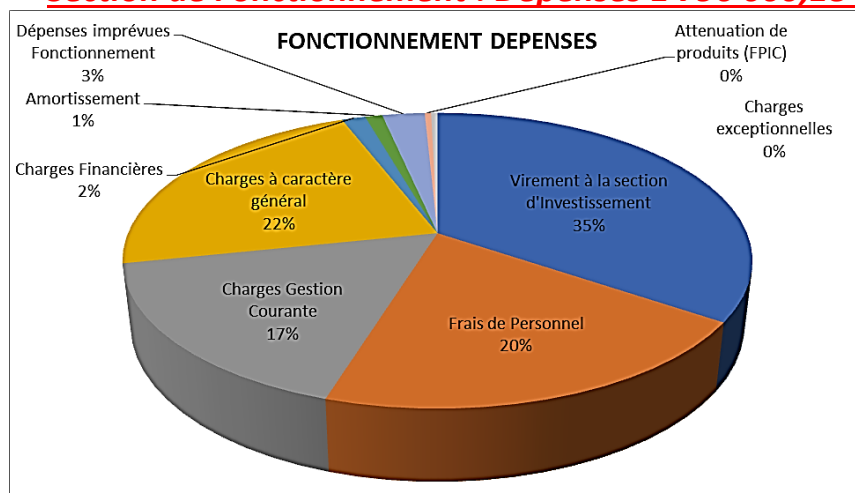
❖ Réalisation d'aménagements pour la bibliothèque, les classes de l'école, création d'illuminations de Noël...



Un grand merci à Jean-Marie LASMAYOUS, Roland VAISSETTE et Guy COMBES pour leur implication, leur disponibilité, leur professionnalisme et le service rendu aux habitants.

BUDGET 2019 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Section de Fonctionnement : Dépenses 1 790 000,18 €



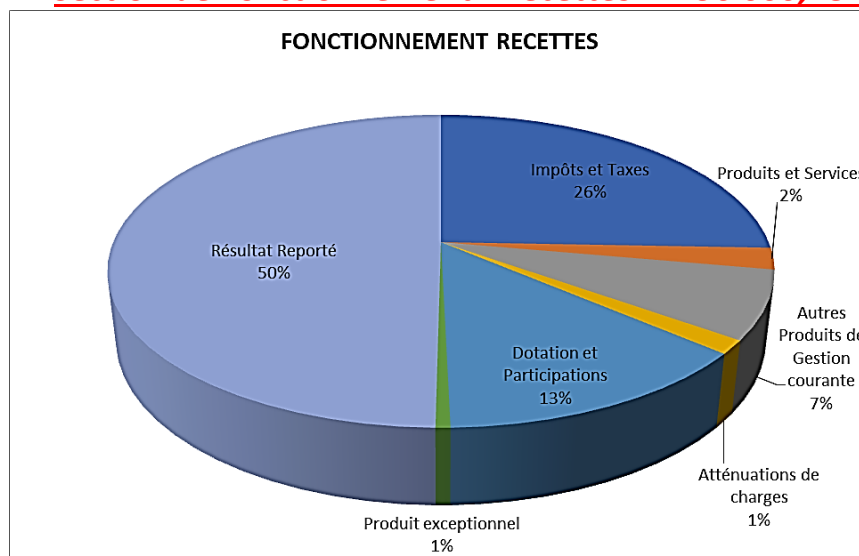
Charges à caractère général : eau, électricité, combustible, repas cantine, téléphone, Fournitures d'entretien, fournitures administratives, fournitures scolaires, frais affranchissement, entretien et réparation de bâtiments, voies et réseaux, maintenance, assurances, taxes foncières...etc.

Charges de gestion courante : indemnités élus, cotisations SMICA et CNAS, participations centre aéré, crèche, rythmes scolaires, subventions aux différentes associationsetc

Charges de personnel : personnel titulaire, non titulaire, emplois aidés, service remplacement, médecine du travail, cotisations URSSAF CNRACL IRCANTEC....etc

Charges financières : remboursement des intérêts d'emprunts.

Section de Fonctionnement : Recettes 1 790 000,18 €



Atténuations de charges : remboursement rémunération personnel, contrats d'accompagnement à l'emploi CAE

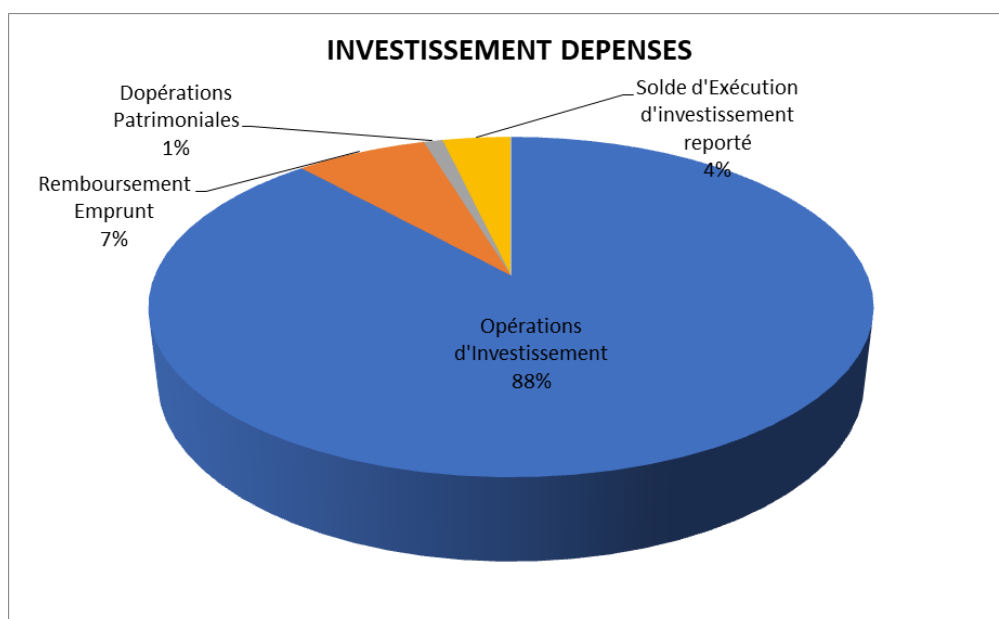
Impôts et Taxes : taxes foncières et habitations, attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire, fonds de péréquation, droits de mutation...etc

Autres produits de gestion courante : Revenus des locations (gendarmerie, la poste, logements communaux, chalets, salle des fêtes)...etc

Produits des services : concessions cimetières, vente tickets de cantine et garderie, cartes bibliothèques, remboursement rémunération de l'agent mise à disposition à l'office de tourisme.

Dotations et Participations : dotations forfaitaire, dotation solidarité rurale, dotation nationale de péréquation, participation frais de fonctionnement des communes, compensation impôt...etc

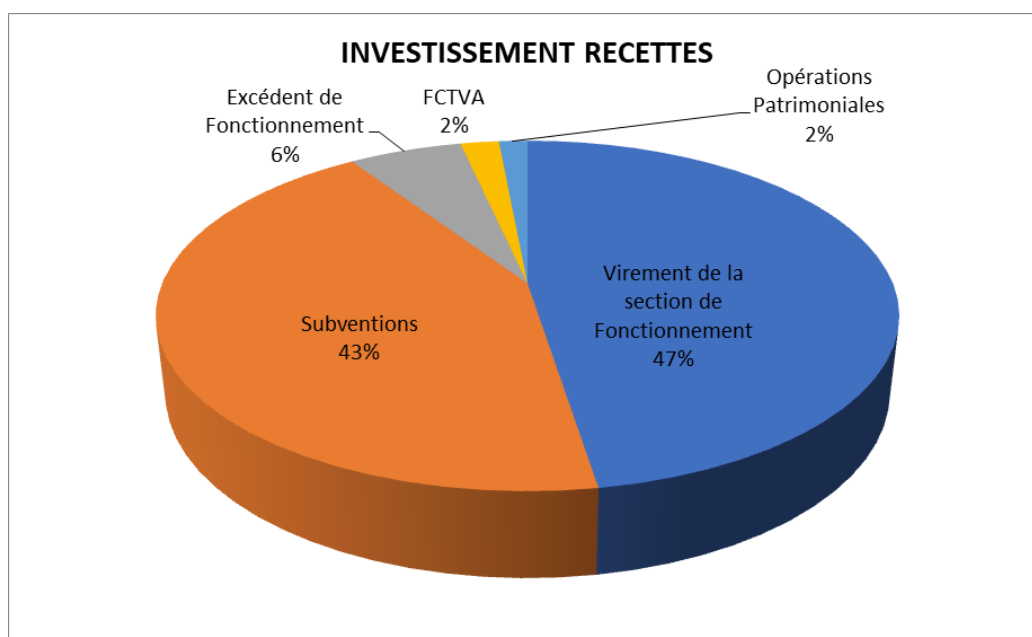
Section d'Investissement : Dépenses 1 300 000,87 €



Opérations d'investissement : Voie communale à Fontaneilles, City stade, Acquisition manoir de Vignals, projet voie de contournement à Fontaneilles, voirie Boyne, acquisitions de parcelles au lieu dit « Mouret » et Peyrelade, acquisitions matériel de désherbage, travaux bâtiments publics (Ecole, Eglise, Gendarmerie, Mairie Agence Postale Communale)

Opérations patrimoniales : intégration de la voirie communale.

Section d'Investissement : Recettes 1 300 000,87 €



Subventions Opérations d'investissement : Voie communale de Fontaneilles, acquisitions parcelles, matériels désherbage, city stade, Manoir de Vignals.

FCTVA : Fonds de Compensation TVA n-2

SERVICES DES ECOLES

Avec 5 classes et 103 élèves à l'Ecole Marie Rouanet, quatre agents sont nécessaires pour assurer les services de cantine et de garderie.

Des missions nécessitant polyvalence, dynamisme et patience : merci et félicitations à l'ensemble de l'équipe !

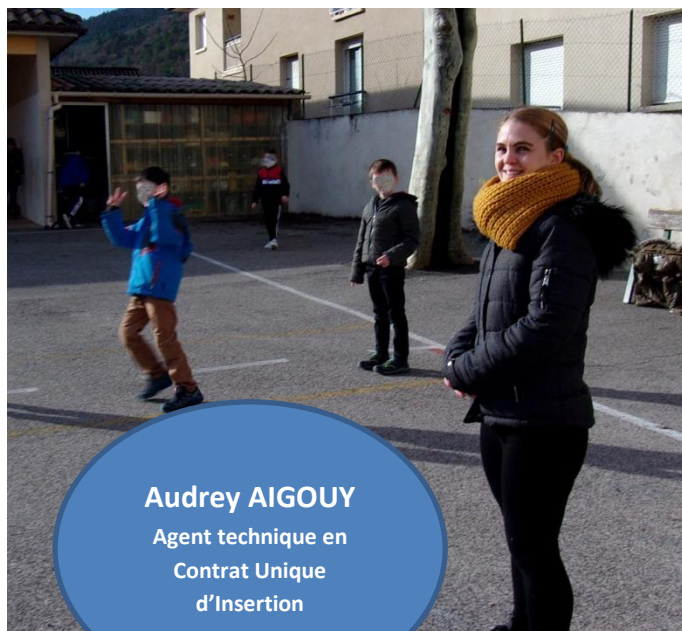
Valérie JEAN
ATSEM



Mireille RASCALOU
Adjoint
Technique



Audrey AIGOUY
Agent technique en
Contrat Unique
d'Insertion



Joëlle SALGUES
(à gauche)
ATSEM
Actuellement remplacée
par Virginie MARRO



4 / Ecole Marie Rouanet

L'école accueille plus de 100 élèves qui participent à de nombreux projets. Certains projets sont repris chaque année !

➤ La Grande Lessive

La Grande Lessive est une installation artistique éphémère faite par tous, tout autour de la Terre, à partir d'une invitation commune. Une fois à l'automne et une fois au printemps, tous les élèves de l'école y participent et leurs productions sont suspendues aux abords de l'école.



➤ Le Défilé du printemps



A la veille des vacances de Pâques, les enfants déambulent dans les rues de Rivière-sur-Tarn jusqu'à la maison de retraite pour le Défilé du printemps.

A cette occasion, les résidents et le personnel de la Maison de Retraite accueillent leur passage.

➤ Spectacle « Au pied de mon arbre »

Avant les vacances de Noël, les enfants de l'école ont découvert la Compagnie Éphémère qui leur a présenté le spectacle « Au pied de mon arbre ».

Un écho à l'opération proposée par l'Association « Un million d'arbres » qui mélangeait chant et plantation d'arbres.



➤ Opération « Un million d'arbres »



En mars, huit arbres (un arbre par année de naissance des élèves de l'école) ont été plantés au City Stade. Les élèves ont également chanté sous la direction de Jean-Paul Wabotaï.

➤ Une École qui chante

L'École Marie Rouanet fait partie des « Écoles qui chantent » et propose ainsi chaque année aux parents d'élèves une soirée chorale. Le thème retenu pour 2019 était « la ville » (Petit clin d'œil au voyage scolaire à Toulouse !). Pour l'année 2020, le respect et la tolérance seront à l'honneur !



➤ La Fête du Livre Perché

Le village de Mostuéjols accueille au printemps la Fête du Livre Perché et les élèves de l'école se font un plaisir d'y participer. Ils peuvent ainsi accueillir un auteur ou un illustrateur et conçoivent un livre-objet qui trouve sa place dans les ruelles de Mostuéjols le 3^{ème} week-end de mai.

➤ La bibliothèque de Rivière-sur-Tarn

Une fois par période, chaque classe est accueillie par des bénévoles à la Bibliothèque pour emprunter des livres pour la classe et pour profiter d'un moment privilégié avec les livres.



➤ Les projets de classe

- **Projet « Cartes Postales des 101 Départements »**

Tout au long de l'année scolaire 2018/2019, les élèves de CP ont envoyé des cartes postales à des écoles de toute la France (de métropole et d'Outre-mer) et en ont reçues en retour. Une manière de découvrir la France et de renouer avec le papier à l'ère du numérique.



- **Initiation à la pêche pour les CP**

Les élèves de CP ont bénéficié d'une animation autour de l'écosystème de la rivière par le biais d'une initiation à la pêche proposée par la Fédération de Pêche de l'Aveyron.



- **Visite du Centre de Tri pour les élèves de CE2**

A l'école, les enfants apprennent à devenir citoyens et le tri des déchets est un premier pas à leur portée ; aussi, les élèves de CE2 ont-ils pu visiter le Centre de Tri Ecotri au-dessus de Millau.



- Voyage à Toulouse

En juin dernier, les élèves de CE2/CM sont partis à la découverte de Toulouse. Balades dans Toulouse, au bord de la Garonne, à la Cité de l'Espace, au Muséum d'Histoire Naturelle, sur le Capitole, au Musée de l'aéronautique « Aéroscopia », ... un séjour riche en découvertes et en souvenirs pour les grands de l'école !



Les plus jeunes ne sont pas allés si loin mais ils ont eux aussi pu profiter de sorties.

Les élèves de MS/CE1 sont allés au Parc du Theil. Les élèves de CP sont allés à Millau pour une journée Sport et Culture avec au programme, parcours dans les arbres, passage à la Médiathèque de Millau, visite de l'exposition "Les affiches" de Pierre Alechinsky au Musée de Millau et atelier plastique.



Tout au long de l'année 2018/2019

Classe TPS /PS/GS



Moment de lecture en espagnol avec Mme Marti



Apprentissage de la langue des signes avec Mme Rey



Moment de lecture en langue des signes avec les puéricultrices de la crèche d'Aguessac



Intervention d'Olivia Le Divellec dans le cadre de la fête du Livre Perché



Voyage en train de Millau à Marvejols.



Journée au Lac du Moulinet



Pique-nique au lac du Moulinet



Participation à la semaine des mathématiques

	
Participation à la semaine du goût	Atelier pâtisserie à chaque veille de vacances
	
Rénovation du « Banc de l'Amitié »	Circuit vélo dans la cour de l'école

DU COTE DE L'APE : Une équipe toujours motivée !

L'APE a mené au cours de l'année 2019 plusieurs actions et animations pour collecter les fonds nécessaires au financement des projets scolaires. L'année a débuté avec le traditionnel quine. Cette manifestation qui connaît un franc succès sera reconduite le **Samedi 25 janvier 2020**.



Fin avril, le soleil était au rendez-vous pour la troisième édition du vide-grenier. Près de 50 exposants ont envahi les rues du village le dimanche matin. L'aligot saucisse a animé cette journée. Cette manifestation désormais inscrite dans l'agenda des brocanteurs, aura à nouveau lieu le **dimanche 26 avril 2020**.

La tenue de deux stands ravitaillement pour le festival des templiers, la vente des chocolats et des sapins de Noël ont également permis de récolter des fonds.

Parmi les projets scolaires de 2019, petit focus sur un voyage scolaire de 4 jours qui a permis aux élèves de CE2, CM1 et CM2 de découvrir la ville de Toulouse avec notamment la visite de la cité de l'espace. L'APE a également apporté un soutien financier pour l'achat de matériels, de livres, d'abonnements, goûters... Les sorties piscine, l'accompagnement musical pour la chorale, les intervenants pour la fête du livre perché de Mostuéjols, les spectacles à la maison du Peuple ont pu avoir lieu grâce aux actions menées par les parents bénévoles tout au long de l'année. A l'initiative des enseignants, tous ces projets sont reconduits pour l'année 2020. Nous comptons sur une aide croissante des parents d'élèves.

Les membres du bureau remercient les commerçants, les enseignants et la municipalité pour leur soutien.

L'association vous souhaite une très belle année remplie de joie, de santé. Qu'elle soit riche en évènements au profit des enfants et de moments de partage pour tous.

5 – Intercommunalité et infos diverses

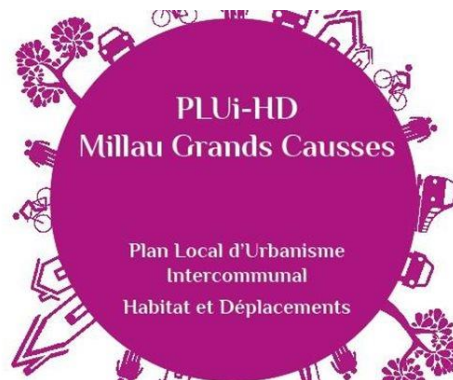
PLUi-HD : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL – Habitat et Déplacement

Après plusieurs mois de travail et de concertation, le projet décline, à l'échelle de chaque commune, de chaque parcelle, les aspects suivants :

- Où construire ?
- Quoi construire ?
- Comment construire ?

Après une présentation des différents documents constituant le PLUi-HD aux Personnes Publiques Associées, une enquête publique s'est tenue de décembre 2018 à fin janvier 2019.

La commission d'enquête a reçu 697 requêtes. In fine, la commission d'enquête a donné un avis favorable au PLUi-HD. Le Conseil communautaire a approuvé le PLUi-HD le 26 juin 2019.



Vos élus ont fait au mieux pour concilier intérêt général et individuel : nous savons que certains ont été déçus mais le choix a été de se tourner vers un remplissage des « dents creuses » en cœur de village et d'éviter l'expansion de l'habitat en périphérie. Travail rendu d'autant plus difficile que notre commune compte 4 villages ! A noter que 70% de notre commune est classée en zone AOC.

L'ensemble des plans du PLUi-HD ainsi que le règlement est consultable en mairie ou téléchargeable sur le site Internet de la Mairie : www.rivieresurtarn.fr rubrique URBANISME ET ENVIRONNEMENT.

EMPLOI STYLE MILLAU

emploi.stylemillau.fr

**ou "TRAVAILLER au cœur des Grands Causses",
une plateforme emploi 100% digitale pour faciliter la rencontre entre les
candidats et les entreprises locales.**

Consciente des difficultés que les entreprises du territoire rencontrent pour satisfaire leurs offres d'emplois et du fort enjeu économique et attractif que représente l'emploi sur notre territoire, la Communauté de communes a lancé sa plateforme dédiée à l'emploi.

Une plateforme accessible sur l'adresse emploi.stylemillau.fr ou depuis le site www.stylemillau.fr, qui redistribue vers les différents univers qui marquent l'attractivité de notre territoire.

Cette plateforme utilise un système d'agrégation de l'ensemble des sites dédiés à l'emploi comme Pôle emploi, Monster, Apec, Cadremploi, laveyronrecrute... mais aussi des offres directement déposées par les entreprises du territoire.

Ces dernières, après avoir créé leur compte et déposé leur offre, peuvent immédiatement avoir accès à de nombreux CV déjà déposés par les candidats à l'emploi, d'ici ou d'ailleurs sur cette même plateforme. Rendez-vous sur emploi.stylemillau.fr !

LE TRANSPORT A LA DEMANDE

Le TAD (Transport à la demande) est un service de transport ouvert et accessible à tous y compris aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, qui fonctionne aux jours et horaires indiqués dans le tableau, qui vient vous chercher à domicile et vous dépose où vous le souhaitez à Millau ou Creissels. **Comment réserver ?** au plus tard la veille avant 17H au **05 32 41 12 51** ou millaugrandscausses@lucky-star.fr

 Transport À la Demande Tarifs et jours de fonctionnement						
Vous habitez à...	Vous souhaitez vous rendre à...	JOURS DE FONCTIONNEMENT (fériés compris)	HORAIRES (indicatifs en fonction du trajet réel)		TARIFS (gratuit enfants - de 3 ans)	
			Heure aller	Heure retour	ALLER SIMPLE	ALLER RETOUR
Comprégnac St-Georges de Luzençon Creissels	Millau ou Creissels	Mercredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30	4,50 €	7,00 €
		Vendredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30		
		Samedi	14 h 30	17 h 30		
Millau	Millau ou Creissels	Mercredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30	3,00 €	5,00 €
		Vendredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30		
		Samedi	14 h 30	17 h 30		
Rivière sur Tarn La Cresse, Paulhe Compeyre, Aguessac	Millau ou Creissels	Mercredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30	4,00 €	6,50 €
		Vendredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30		
		Samedi	14 h 30	17 h 30		
Peyreleau Le Rozier Mostuéjols	Millau ou Creissels	Mercredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30	5,00 €	7,00 €
		Vendredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30		
		Samedi	14 h 30	17 h 30		
Veyreau St-André de Vézins La Roque Ste-Marguerite	Millau ou Creissels	Mercredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30	6,00 €	10,00 €
		Vendredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30		
		Samedi	14 h 30	17 h 30		

* Jour de foire : aller 9h30 / retour 11h30

VOYAGER EN TRAIN ET EN BUS

TRAIN : Billets à 1 euro au départ de MILLAU.
Renseignement à la GARE DE MILLAU.

VOYAGER EN TRAIN

C'EST VOYAGER MALIN !



AU DÉPART DE MILLAU :

DES BILLETS À 1€
Pour tout voyage sur la ligne de l'Aubrac en Occitanie (comprise entre les gares de Béziers et de St-Chély-d'Apcher).

DES PETITS PRIX « PREM'S »
Pour tout voyage sur la ligne de l'Aubrac vers l'Auvergne (Saint-Flour, Clermont-Ferrand...) et au-delà (Paris...).

Billet Millau > Clermont-Ferrand disponible dès 15€.

 N'hésitez pas à vous rendre au guichet le plus proche en gare de Millau pour préparer au mieux votre voyage. Vous pourrez bénéficier de tous ces tarifs et des conseils d'un agent.

Informations données à titre indicatif, susceptibles d'évoluer. Révision photo : Antoine L. pour le Comité Puy-de-Dôme, Synthèse : Jean-Michel L. pour le Comité Puy-de-Dôme. Comité Puy-de-Dôme - 10, rue de la République 63000 BÉZIERS - 04 67 01 10 00 - 14/04/2017 - 01/04/2018

BUS : Un tarif unique de 2€ pour toutes les lignes d'autocar en Aveyron

Des lignes reformatées et renumérotées pour plus de lisibilité sur toute l'Occitanie

Des nouveaux horaires à partir du 1er septembre 2019

Toutes les informations sur :

<https://www.laregion.fr/Aveyron-des-nouveaux-sur-le-reseau-routier-pour-la-rentree>

<https://www.laregion.fr/transports-aveyron-regulier>

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



VALORISATION DES DECHETS : Les bonnes pratiques récompensées...



Lors de la distribution des sacs poubelle début février, la Communauté de Communes Millau Grands Causses proposait un « Quizz » au public sur le thème du tri des déchets et particulièrement sur le compostage.

Après analyse des réponses des participants, ce sont Mme Emilie VADEZ et M. Renaud DUCAMP, ainsi que Mme et M. Josiane et Jean-Marc REGINATO qui ont répondu favorablement à la totalité des questions.

Ces gagnants de l'opération se sont vus remettre en Mairie de Rivière-sur-Tarn par Mme Coralie PY du service de la Communauté de Communes, un composteur à chacun qui leur permettra de continuer les bonnes pratiques du tri et de valorisation des déchets.

Cette opération d'information et de promotion des bons comportements mérite d'être signalée et encouragée.

3 GESTES SIMPLES...POUR RÉDUIRE VOS ORDURES MÉNAGÈRES

1 TRIER VOS EMBALLAGES MÉNAGERS

- Bouteilles & flacons en plastique
- Briques alimentaires & emballages carton
- Sacs & suremballages en plastique souple
- Gourdes & emballages métalliques
- Tous les papiers

SAC JAUNE → **CONTENEUR JAUNE**

1. Pas besoin d'aplatir les bouteilles, des bouteilles en plastique boudinées de l'eau ou les emballages, cela gèrera de l'eau, il suffit simplement de les déposer et de les vider correctement. Que les cartons : à déposer ou déchirer.

2 COMPOSTER VOS BIODÉCHETS DE LA CUISINE ET DU JARDIN

À CHAQUE HABITAT SA SOLUTION

- Composteur 15€
- Lombricomposteur 30€

3 TRIER LE VERRE

Bouteilles, pots & bocaux en verre

RECUPE VERRE

1. Capsules, bouchons, verres de table, verres, jarres, à l'exception, miroirs, bords cassés : dans votre sac d'ordures ménagères.

le TRI ça change la VIE

1. Attention, ces déchets ne se mettent pas dans le sac jaune mais dans le SAC NOIR !

ENTRETIEN DES TERRAINS ET DES COURS D'EAU : la responsabilité des propriétaires engagée

A plusieurs reprises au cours de l'année, des épisodes de pluies violentes et vents intenses ont été à l'origine de dégâts spectaculaires qui donnent l'occasion de rappeler l'importance de l'entretien des terrains et abords des cours d'eaux par les propriétaires et riverains.

En mai tout d'abord, un peuplier s'est abattu sur le chemin d'accès au village de vacances de Peyrelade, alors qu'une réunion de famille y avait lieu, avec des enfants jouant à quelques mètres. Le pire a été évité mais la commune est allée immédiatement sonder et abattre les arbres présentant un risque.



En octobre, au village du Bourg, une bourrasque très violente a abattu des arbres et détérioré quelques toitures. Après la chute d'arbres sur le ruisseau, les habitants se sont rapidement organisés pour dégager les arbres tombés : une initiative à souligner qui rappelle l'intérêt de maintenir ses terrains propres.



L'article du Code de l'environnement L215-2 et L215-14 précise « sur les cours d'eau non domaniaux, le propriétaire riverain a obligation d'entretenir les berges et le lit et de s'assurer du libre écoulement des eaux sur les parcelles lui appartenant. »

Un guide des bonnes pratiques pour l'entretien des abords des cours d'eau par les riverains a été édité par la Préfecture. Un document utile et des conseils illustrés que vous pouvez télécharger sur le site de la Mairie : www.rivieresurtarn.fr rubrique ACTUALITES (page d'accueil du site)

RISQUES MAJEURS : Apprenons les bons réflexes !

Toute population soumise à des risques majeurs a droit à une information dite préventive afin de connaître les dangers auxquels elle peut être exposée, les dispositions prévues par les pouvoirs publics et les mesures de sauvegarde à respecter.

Pour vous aider à adopter un comportement responsable face aux risques potentiels, et afin de réduire leurs conséquences, Monsieur le Maire vous invite à prendre connaissance du DICRIM, document synthétique qui constitue l'un des éléments de notre politique de sécurité des personnes.

Le document complet est en téléchargement sur le site internet de la commune www.rivieresurtarn.com rubrique Vie Municipale/Informations Communales. Des fiches synthétiques ont également été élaborées que nous vous proposons de découvrir ci-après. Les 4 risques majeurs identifiés sur notre commune sont : inondations, risque de feux de forêt, mouvement de terrain, risque sismique.



RISQUE INONDATION

LE RISQUE A RIVIERE SUR TARN: Le Tarn et les ruisseaux et ravines secondaire

LES MESURES DE PREVENTION :

Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Plan d'Action Protection des Inondations (PAPI) d'intention en cours de réalisation en lien avec la Communauté de Communes Millau Grands Causses.

Les plans détaillés des différentes planches sont consultables en mairie.

LES MOYENS DE SURVEILLANCE ET L'ALERTE :

Une surveillance permanente des cours d'eau est assurée au niveau national. Le bilan de ces observations est consultable 24H/24 sur le site <http://www.vigicrues.gouv.fr> (site de prévision des crues).

L'alerte sera donnée par un véhicule équipé d'un mégaphone, ou par un passage en porte à porte.



Toute personne témoin d'un éventuel problème doit prévenir les autorités (Mairie, pompiers ou gendarmerie).

Le maire déclenche alors le Plan Communal de Sauvegarde qui organise les secours et définit les points de ralliement. Points de ralliement : Salles Communales des 4 Villages

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE EN CAS D'INONDATION

**Dans tous les cas, ne vous engagez pas à pied ou en voiture dans une zone inondée.
N'évacuez qu'après en avoir reçu l'ordre.**

DES AUJOURD'HUI :

- Informez-vous auprès de la mairie de la situation de votre habitation au regard du risque «inondation».
- Mettez hors d'atteinte des inondations vos papiers importants, vos objets de valeurs, les matières polluantes, toxiques et les produits flottants.

PENDANT LA CRUE :

A l'annonce de l'arrivée de l'eau :

- Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations,... qui pourraient être atteints par l'eau.
- Coupez vos compteurs électriques et gaz.
- Surélevez vos meubles et mettez à l'abri vos denrées périssables.
- Amarrez les cuves et objets flottants de vos caves, sous-sols et jardins.

Lorsque l'eau est arrivée :

- Montez dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds. N'oubliez pas vos médicaments.
- Ecoutez les instructions des pouvoirs publics en écoutant la radio.

APRES L'INONDATION :

- Ne revenez à votre domicile qu'après en avoir eu l'autorisation.
- Aérez, désinfectez et dans la mesure du possible, chauffez votre habitation.
- Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche et vérifiée.
- Assurez-vous en mairie que l'eau est potable.
- Faites l'inventaire de vos dommages et contactez votre compagnie d'assurance pour élaborer votre dossier de déclaration de sinistre.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses

JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels	JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS	JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables	JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts
JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre	JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE	JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture	JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

www.ecologie-solidaire.gouv.fr
#pluieinondation

www.vigilance.meteofrance.com
 www.vigicrues.gouv.fr

www.interieur.gouv.fr



RISQUE DE FEU DE FORÊT

LE RISQUE A RIVIERE SUR TARN: Le plan de protection des forêts contre les incendies (PPFCI) approuvé par le préfet classe la commune de RIVIERE SUR TARN en zone de sensibilité 6* à l'aléa feux de forêt. (*de faible (1) à très fort (6)). Les zones de la commune particulièrement concernées par l'aléa feux de forêt sont l'ensemble des zones boisées. On ne recense aucun arrêté Catastrophe Naturelle en rapport aux feux de forêt sur la commune.

LES MESURES DE PREVENTION :

Réglementation départementale

Mise en place de cellules de brûlage dirigé sur des chantiers à forts enjeux.

Moyens terrestres (véhicules d'intervention sapeurs-pompiers) et aériens en cas de grands incendies.

Prise en compte du « feu de forêt » dans les documents d'urbanisme

Défrichage des abords de route

Actions d'information préventive

Présence d'une citerne DFCI sur la forêt principale de la commune

LES MOYENS DE SURVEILLANCE ET L'ALERTE :

L'alerte sera donnée par un véhicule équipé d'un mégaphone, ou par un passage en porte à porte. Toute personne témoin d'un éventuel problème doit prévenir les autorités (Mairie, pompiers ou gendarmerie). **Le maire déclenche alors le Plan Communal de Sauvegarde qui organise les secours et définit les points de ralliement. Points de ralliement : Salles Communales des 4 Villages**

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE EN CAS DE FEU DE FORÊT

DES AUJOURD'HUI :

- Repérer les chemins d'évacuation, les abris.
- Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels).
- Entretenir les chemins d'accès pour permettre la circulation des véhicules des sapeurs pompiers.
- Débroussailler autour de la maison, espacer et élaguer les arbres, maintenir les feuillages à plus de 3 mètres de l'habitation, nettoyer les gouttières, éviter de planter des espèces très inflammables (cyprès).
- Vérifier l'état des fermetures, portes et volets, la toiture.

SI VOUS ETES TEMOIN D'UN DEPART DE FEU :

- Informer les pompiers au 18 (112 par téléphone portable) le plus vite et le plus précisément possible.
- Attaquer le feu, si possible.
- Dans la nature, s'éloigner dos au vent.
- Rentrer dans le bâtiment le plus proche.
- Respirer à travers un linge humide.
- Suivre les instructions des sapeurs-pompiers.

SI VOUS ETES EN VOITURE :

- Ne pas sortir si vous êtes surpris par un front de flamme.
- Gagner si possible une clairière ou s'arrêter sur la route dans une zone dégagée, allumer les phares (pour être facilement repéré).

UNE MAISON BIEN PROTEGEE EST LE MEILLEUR ABRI :

- Ouvrir le portail de son terrain pour faciliter l'accès aux sapeurs-pompiers.
- Fermer et arroser volets, portes et fenêtres.
- Occulter les aérations avec des linges humides.
- Rentrer les tuyaux d'arrosage pour les protéger et pouvoir les réutiliser après.
- Se préparer à une éventuelle évacuation : n'emporter que le strict nécessaire (kit d'urgence) afin de quitter les lieux dans les délais les plus brefs.

SI LE FEU DE FORET EST PROCHE DE VOTRE HABITATION :

- N'évacuer que sur ordre des autorités.
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment.
- Ouvrir le portail de votre terrain pour faciliter l'accès aux sapeurs-pompiers.
- Fermer les volets, les portes et les fenêtres.
- Arroser le bâtiment (volets, portes, fenêtres) tant que le feu n'est pas là, puis rentrer les tuyaux.
- D'arrosage (ils seront utiles après).
- Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminée, etc.).
- S'habiller avec des vêtements de coton épais couvrant toutes les parties du corps (avoir à portée de main des gants en cuir, une casquette, des lunettes enveloppantes, un foulard et des chaussures montantes). Ne surtout pas utiliser des tissus synthétiques.

APRES LE FEU :

- Sortir protégé.
- Éteindre les foyers résiduels.
- Inspecter son habitation, en recherchant et surveillant les braises (sous les tuiles ou dans les orifices d'aération).

Pour plus d'informations : www.ofme.org





RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

LE RISQUE A RIVIERE SUR TARN:

ARGILE : La commune se situe sur une zone d'aléa faible pour les argiles. Attention, cela ne signifie pas que le risque n'est pas présent, mais que le problème se manifestera essentiellement en cas de fortes sécheresses. Près de la moitié du territoire est concernée par un sol argileux. (Pour consulter la cartographie du risque, consultez le site www.argiles.fr).

CAVITES : 43 cavités ont été recensées sur l'ensemble de la commune de RIVIERE SUR TARN.

LES MESURES DE PREVENTION :

Plaquette d'information sur le risque argile « **Le retrait-gonflement des argiles : comment prévenir les désordres dans l'habitat individuel?** ». Vous pouvez télécharger cette plaquette en format PDF. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Un **inventaire des cavités** a été réalisé et est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr>. Ce site permet à chaque commune de consulter la liste, le type, et l'emplacement des cavités recensées.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE EN CAS DE MOUVEMENT DE TERRAIN

DES AUJOURD'HUI :

- Informez-vous à la mairie sur l'existence des zones à risque.

AU MOMENT DU GLISSEMENT DE TERRAIN :

- Coupez l'électricité et le gaz.
- Evacuez immédiatement les bâtiments endommagés.
- Eloignez-vous de la zone.
- N'entrez pas dans les bâtiments proches et ne revenez pas sur vos pas.
- Appelez les services de secours.

APRES LE MOUVEMENT DE TERRAIN :

- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.
- Ne rétablissez le courant et le gaz que si les installations n'ont subi aucun dommage.
- Faites l'inventaire de vos dommages et contactez votre compagnie d'assurance pour élaborer votre dossier de déclaration de sinistre.





RISQUE SISMIQUE

LE RISQUE A RIVIERE SUR TARN : La commune de RIVIERE SUR TARN est située en zone de sismicité FAIBLE (Zone 2). Elle n'a subi aucun tremblement de terre à ce jour.

LES MESURES DE PREVENTION : Augmenter la résistance des constructions aux secousses du sol. Former les personnes à réagir de la bonne manière en cas de tremblement de terre.

LES MOYENS DE SURVEILLANCE ET L'ALERTE : La prévention passe tout d'abord par la connaissance du risque. Elle s'appuie sur les études géologiques et techniques, le repérage des zones sensibles aux séismes, ainsi que sur l'historique des séismes connus.



Toute personne témoin d'un éventuel problème doit prévenir les autorités (Mairie, pompiers ou gendarmerie).
Le maire déclenche alors le Plan Communal de Sauvegarde qui organise les secours et définit les points de ralliement. Points de ralliement : Salles Communales des 4 Villages

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE EN CAS DE SEISME

DES AUJOURD'HUI :

- Diagnostiquer la résistance aux séismes de votre bâtiment et le renforcer si nécessaire.
- Repérer les points de coupure du gaz, eau, électricité.
- Fixer les appareils et les meubles lourds.
- Préparer un plan de groupement familial.

PENDANT LE SEISME :

- Rester où l'on est :
 - à l'intérieur : se mettre près d'un gros mur ou sous des meubles solides ; s'éloigner des fenêtres.
 - à l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (cheminées, ponts, corniches, toitures, arbres...).
 - en voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.
- Se protéger la tête avec les bras.
- Ne pas allumer de flamme.

APRES LE SEISME :

- Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses importantes.
- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble.
- Vérifier l'eau, l'électricité, le gaz : en cas de fuite de gaz ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités.
- S'éloigner des zones côtières, même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels tsunamis.
- Si l'on est bloqué sous des décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation...).



GENDARMERIE DE RIVIERE SUR TARN

La Brigade de proximité de Rivière-sur-Tarn voit ses effectifs renouvelés avec l'arrivée de nouveaux militaires.

En juillet 2018, le Gendarme Dylan MARQUES DOS SANTOS, âgé de 23 ans, sorti de l'école de Sous-Officiers de gendarmerie de Valdemoro (Espagne). En avril 2019, la Gendarme Lucie COOREVITS, 23 ans sortie de l'école de Sous-Officiers de gendarmerie de Dijon (21). En mai 2019, le Gendarme Bastien PISTORESI, 25 ans, sorti de l'école de Sous-Officiers de gendarmerie de Dijon. Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Ces jeunes Gendarmes viennent en remplacement de l'adjudant VALLADE, du MDL/Chef THUAYRE et du Gendarme HERTAUX.

L'arrivée de ces trois personnes dynamiques et motivés au sein de l'unité, permet de compléter l'effectif déjà en place constitué de l'Adjudant Christophe LIGNON, commandant de brigade, le MDL/Chef Etienne SOURY-LAVERGNE et le gendarme Loïc MARTINEZ qui a concouru, en octobre, pour l'obtention du diplôme d'officier de police judiciaire. Un grand merci pour leur dévouement et leur disponibilité au service des habitants.



Communauté de Brigades de MILLAU / Brigade de RIVIERE SUR TARN : 05 65 59 81 03

Planning des accueils dans les brigades de la communauté.

	Matin	Après-Midi
Lundi	Rivière sur Tarn	La Cavalerie
Mardi	Rivière sur Tarn	La Cavalerie
Mercredi	Rivière sur Tarn	La Cavalerie
Jeudi	La Cavalerie	Rivière sur Tarn
Vendredi	La Cavalerie	Rivière sur Tarn
Samedi	Rivière sur Tarn	La Cavalerie
Dimanche	La Cavalerie	Rivière sur Tarn

Un militaire chargé d'accueil assure une présence physique et téléphonique dans chacune des brigades, selon le planning ci-contre. En dehors de ce planning, vous pouvez être reçu sur rendez-vous, en contactant le numéro indiqué au-dessus.

LE SAVIEZ-VOUS ?

**La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !**

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ;
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

ou pour :

- ☑ vous engager dans l'armée.

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez

- ☑ découvrir ce qu'est la JDC ;
- ☑ poser toutes vos questions ;
- ☑ télécharger votre convocation ;
- ☑ changer la date de votre JDC ;
- ☑ demander une exemption ;
- ☑ être guidé jusqu'au site de convocation ;
- ☑ télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.

Pour faciliter vos démarches, pensez à créer votre compte sur MAJDC.FR **six mois** après votre recensement.



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

6 – Vie associative et manifestations

ACALP - CHATEAU DE PEYRELADE

2019 : une année avec de nouveaux évènements au château de Peyrelade !

Durant la période d'ouverture plus étendue cette année (de Pâques à Toussaint) le Château de Peyrelade a reçu 17221 visiteurs, soit une hausse de 2,4% par rapport à 2018. L'avant saison et le mois de Juillet ont été relativement calme mais grâce à un mois d'août plus dynamique et de nouvelles animations, la stabilité a été retrouvée. La troupe des Faydits d'Oc ainsi que les journées enfants remportent toujours un grand succès auprès des visiteurs.

La Chasse aux Œufs et Halloween au château, ont permis d'animer les vacances scolaires. Grâce à l'implication des bénévoles de l'ACALP, durant ces 4 journées, le château a accueilli plus de 700 visiteurs petits et grands dans une ambiance ludique et familiale.

L'application « Anne Mesia » qui permet de découvrir en jouant avec des vue en réalité augmentée a été téléchargée plus de 1 400 fois cette année.



En début d'année un local administratif près de l'ancienne poste été mis à disposition par la mairie, des travaux ont été réalisés par les bénévoles pour son aménagement. Durant le mois de mars 2019, les travaux de débroussaillage se sont poursuivis au pied du château et au printemps les bénévoles ont travaillé à des travaux d'entretien et de nettoyage avant l'ouverture du site.

Période d'ouvertures du château pour 2020

Du samedi 04/04 au mardi 30/06 : tous les jours sauf le mercredi de 14H à 18H

Du mardi 01/07 au lundi 31/08 : tous les jours de 10H à 18H30

Du dimanche 01/09 au lundi 30/09 : tous les jours sauf le mercredi de 14H à 18H

Du samedi 17/10 au dimanche 01/11 : les mercredis et weekends de 14H à 18H

Retrouver nos horaires et animations sur www.chateaupeyrelade.com ainsi que sur le compte Facebook Château de Peyrelade qui compte plus de 1400 abonnés qui suivent les actualités et les magnifiques photos et vidéos régulièrement partagés.



Comme toujours, l'association a besoin de bénévoles que ce soit pour l'entretien, la couture, la décoration, aider aux animations...Demander votre carte de membres (10 €) et devenez Seigneur de Peyrelade.

Au menu de cette saison, bien sûr, le repas du Caviste et celui du Berger. Tous deux ont rencontré leur habituel succès auprès des nombreux participants venus partager, autour des plats du terroir, un grand moment de convivialité.

Autres incontournables du programme, les visites guidées des caves et leurs traditionnelles collations. Tous les mercredis de juillet et août, ou sur réservation pour les groupes, elles ont aussi attiré nombre de promeneurs et touristes aussitôt conquis par ce site patrimonial hors du commun.

Rendez-vous, encore, au cœur de l'été pour « Le Festival des Sites et des Sons ». Un large public s'est retrouvé au caves d'Entre-deux-Monts autour du « Mystère Trio Quartet », un groupe festif et coloré très applaudi jusqu'à tard dans la nuit.

Une fréquentation évidemment facilitée par la nouvelle route, le réaménagement du parking et l'installation d'un totem améliorant la signalétique et la présentation du site.



Mais, c'est la rando gourmande, organisée pour la première fois cette année, qui a marqué cette saison estivale. Le parcours proposé aux 154 participants, autour du Piédestal de Fontaneilles et du château de Peyrelade jusqu'au retour au village de caves, a su régaler chacun d'entre eux en autant d'étapes gourmandes concoctées par l'association avec le concours des producteurs de pays. Bleu des Causses, charcuterie, vins des côtes de Millau et autres spécialités locales ont ajouté leurs saveurs aux paysages grandioses de la vallée du Tarn.



Un grand merci à tous les randonneurs, venus pour beaucoup en familles. Un grands merci aussi aux bénévoles et aux viticulteurs du domaine du Vieux Noyer, du domaine de la Cardabelle et du Comptoir Paysan qui ont permis à ce coup d'essai de connaître, malgré la forte chaleur, une incontestable réussite.

A tous nous donnons rendez-vous pour la seconde édition.

CLUB DES BONS VIVANTS

Au cours de l'année 2019, les aînés ont poursuivi leurs activités. Au nombre de 75, ils se sont retrouvés régulièrement deux fois par mois pour leur loto, goûter, jeux à la Maison des Activités de Rivière-sur-Tarn. En janvier, la fête des rois et la galette, en février le mardi gras et les bugnes confectionnées par une équipe de bénévoles sont l'occasion des premières rencontres de la nouvelle année.

Ensuite, il y a eu une sortie d'un jour à la ferme de Monteils près de Villefranche de Rouergue avec la visite de l'élevage de canards, suivi d'un repas, et l'après-midi, découverte du pont des consuls, de la fontaine monolithe, des ruelles médiévales, de la place Notre Dame et de la collégiale.



Photo : Bernard POURQUIÉ

Toujours gourmands, les aînés ont été nombreux à se rendre par deux fois au Restaurant des Douzes pour la fête des Grands-Mères et la journée d'automne. Fin juin, avant les vacances, les adhérents se sont retrouvés à la base de loisirs de Saint Hilarin pour un repas champêtre à l'ombre des peupliers du bord du Tarn.

A l'automne, c'est la reprise des activités avec en octobre, une excursion direction le Cantal : visite d'une exposition sur la mécanisation agricole ancienne puis promenade en bateau-restaurant dans les Gorges de la Truyère avec une vue magnifique sur le Viaduc de Garabit. Le 7 novembre, soirée théâtre avec une troupe du Masegros et le 17 novembre, bon succès pour le quinquennal. Notre Assemblée Générale, tenue le 21 novembre, confirme notre vitalité !

Les membres du « Club des Bons Vivants » invitent tous les retraités jeunes et moins jeunes, à les rejoindre et leur souhaitant ainsi qu'à tous les résidents de la vallée un Joyeux Noël et une Bonne Année 2020 !

TANGO DES GRANDS CAUSSES



Amis du Tango Argentin !...

C'est à Rivière sur Tarn, depuis quelques années, que je vous propose **une fois par mois le dimanche après-midi de 15h30 à 19h30 du mois de Septembre à au mois de Mai une milonga** (petit bal) à la Maison des Activités de Rivière-sur-Tarn.

C'est un moment convivial et chaleureux durant lequel tous les amoureux de cette danse exigeante peuvent pratiquer.

Pour tous renseignements : Henry. 06.89.81.14.89.



Le centre de loisirs « 123 SOLEIL » a accueilli plus de 140 enfants venant de l'ensemble des villages de la vallée du Tarn depuis le début de l'année 2019.

Les animations proposées durant cette année ont été, une nouvelle fois, variées et ponctuées de sorties durant chaque période de vacances scolaires et plus particulièrement chaque semaine pendant l'été : Planétarium et Aquarium de Montpellier, visite de Micropolis, Festival Cap Môme à La Primaube et plusieurs sorties sportives autour de Rivière-sur-Tarn... Le point d'orgue du mois de Juillet reste le séjour de 3 jours avec 2 nuits sous tente, organisé pour les enfants de plus de 8 ans au Camping « les Cerisiers » à Pailhas. « 123 SOLEIL » est une structure conviviale, conçue pour les enfants de la vallée du Tarn, qui fonctionne avec un personnel qualifié et attentionné, avec qui il est facile d'échanger chaque jour. Elle accueille les enfants dès 3 ans et jusqu'à 12 ans révolus.

« 123 SOLEIL » est ouvert de : 07h30 à 18h30.

- Tous les Mercredis de l'année scolaires (sauf fériés),
- Les « Petites Vacances » : d'HIVER, de PRINTEMPS et de TOUSSAINT. (Il est cependant fermé pour les vacances de NOEL !)
- Les « Grandes Vacances » d'ETE !!!

L'accueil peut se faire :

- à la journée, à partir de 07h30 jusqu'à 18h30, AVEC ou SANS repas.
- ou à la 1/2 journée, AVEC ou SANS repas :
 - ✓ Matin : A partir de 07h30 - 12h30 (sans repas) / ou 13h30 (avec repas).
 - ✓ Après-midi : A partir de 13h30 et jusqu'à 18h30.

Les inscriptions peuvent se faire auprès de la directrice Virginie Fabre par téléphone au : 06 75 12 48 98 ou par e-mail : loisirs123soleil@orange.fr.

Tout nouvel accueil se fera après rencontre avec la directrice, qui remettra à la famille un dossier d'inscription.

L'accueil de loisirs est basé dans les locaux de l'école de Rivière-sur-Tarn, mais c'est tout un ensemble de communes partenaires qui le soutient. En effet, 7 communes de la vallée du Tarn : Aguessac, Paulhe, La Cresse, Le Rozier, Mostuéjols et Rivière-sur-Tarn, conjointement à la CAF et à la MSA, sont signataires du Contrat Enfance Jeunesse qui participe au financement de la structure. La commune de Verrières, non signataire du contrat, soutient également le centre de loisirs en versant une subvention.

La gestion quotidienne est, quant à elle, associative. Toute la structure est gérée bénévolement, administrativement et techniquement, par le bureau de l'association qui n'est composé que de parents. Il est important de rappeler que la mobilisation de tous et de chacun est nécessaire pour que la structure perdure dans le temps.

De par son dynamisme, l'accueil de loisirs « 123 SOLEIL » répond bien à un réel besoin de la vallée. C'est avant tout un lieu de convivialité, permettant aux enfants de vivre un temps de vacances en collectivité, de découvrir des activités variées (créatives, sportives, en groupes...), de développer leurs compétences intellectuelles, artistiques et corporelles, ainsi que leur créativité et d'acquérir progressivement leur autonomie. Mais il est également un lieu de formation pour les jeunes régulièrement embauchés par la structure pour des stages ou contrats de vacances.

CRECHE DES COPAINS CALINS

La crèche des « Copains Câlins » a accueilli 58 enfants tout au long de l'année. L'agrément, est toujours de 22 places. Le Multi Accueil à gestion associative, a permis aux familles des villages de la Vallée du Tarn, de confier leurs enfants à partir de quelques heures de présence jusqu'au temps complet. En effet, pour rappel, trois modes de garde se conjuguent chez les Copains Câlins : l'accueil régulier, l'accueil occasionnel, l'accueil d'urgence.

Une équipe pluridisciplinaire de onze personnes est présente. Il est recommandé aux parents intéressés d'inscrire leur enfant au plus tôt (Tel : 05 65 61 05 14).

Points marquants de cette année 2019 :

- ❖ Quelques travaux, une réorganisation dans l'équipe et le soutien des sept communes propriétaires des locaux (Aguessac, Paulhe, Compeyre, Rivière-sur-Tarn, la Cresse, Mostuéjols, Verrières) ont permis d'aménager la crèche en deux « familles » : un coin pour accueillir les bébés, un autre pour accueillir les plus grands, libérant par la même occasion une pièce désormais consacrée à la motricité. Les enfants peuvent y sauter, courir, glisser, rouler... même les jours de pluie !
- ❖ L'équipe continue également sa formation en langue des signes pour mieux communiquer avec les bébés. Un atelier, ouvert à tous (parents, grands-parents, amis) est prévu le jeudi 12 décembre 2019 à 19h30 dans les locaux de la crèche, avec Marie-Claire WROTONY, formatrice en Langue des Signes.
- ❖ La crèche (mais aussi les bibliothèques d'Aguessac et de Rivière-sur-Tarn entre autres), a été sélectionnée par la MDA (médiathèque départementale de l'Aveyron) pour faire partie du dispositif « Des livres et des bébés » pour les trois prochaines années, l'objectif étant de promouvoir la présence d'albums auprès des tout-petits (0-3 ans) et des adultes qui les accompagnent, à travers la lecture à voix haute.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Rejoignez-nous dans notre club « Sport Santé » GV des GORGES !

Le **sport-santé** vous permet d'être à l'écoute de votre corps, de ses rythmes et de ses besoins. Pour garder la "pêche" et rester tonique tout l'année, il est important de travailler son corps. C'est le moment de rejoindre l'équipe de l'association "GV des GORGES" !

Vous voulez **garder la forme** et **vous sentir bien**,
Vous souhaitez **vous défouler en musique**,
Vous voulez **améliorer votre condition physique**,
Vous souhaitez **partager de bons moments...**

Lors des séances de **Gymnastique Volontaire** proposées par **Francine**, vous allez pratiquer des séances d'activités physiques et sportives adaptées alliant travail et convivialité.

Lors de ces séances de travail vous trouverez des exercices visant le Renforcement Musculaire, l'Assouplissement, le Cardio-Respiratoire, sans oublier la coordination, l'équilibre et les séquences de stretching.....Tout cela en musique. Alors...Venez !!! Essayez, Testez, Explorez... ! Pour plus d'infos : maury.regine@orange.fr

❖ LE MARDI A 19H30

A LA « MAISON DES ACTIVITES ET DES SERVICES » de RIVIERE SUR TARN

❖ LE JEUDI A 19H30

A LA SALLE DU PRESBYTERE DE COMPEYRE

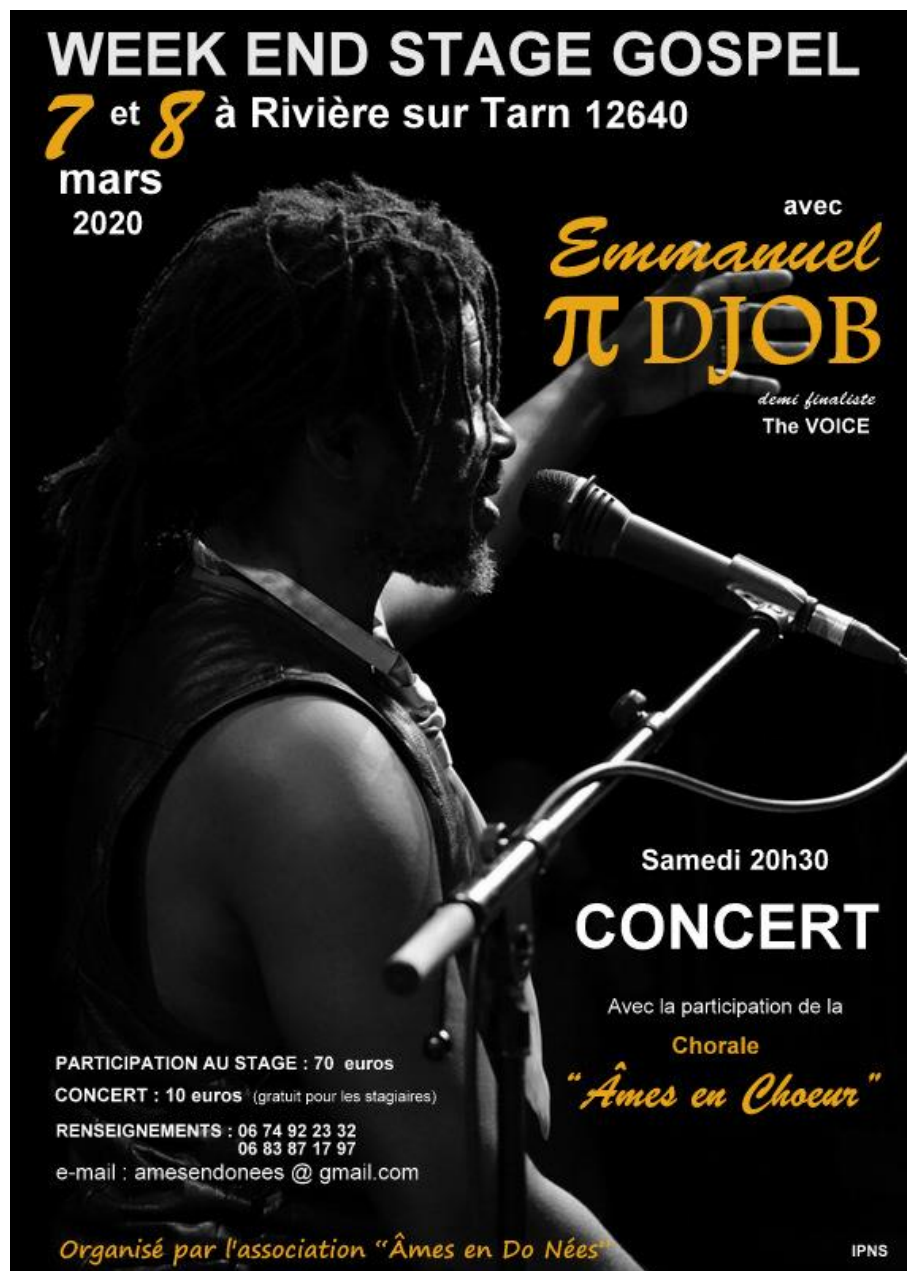
L'équipe de la GV vous souhaite une Bonne Année 2020 !

L'association "Âmes en Do Nées" organise un Master Class Gospel, stage de chant inédit dans la vallée et **OUVERT A TOUT PUBLIC (débutants et initiés)**, avec le chef de chœur réputé dans le monde musical, Emmanuel Pi DJOB.

D'origine camerounaise, sa voix s'est forgée au feu du Gospel africain américain, style dans lequel il a gagné la reconnaissance de ses pairs. Leader de plusieurs formations majeures dont la dernière en date est "AfroSoul Gang", il sort son dernier album "Get on Board" oscillant entre blues, afro-soul et pop.

Cet album est l'objet d'une tournée dont le point de départ a été un gigantesque show au zénith-Sud de Montpellier, avec 500 choristes ayant participé à ses stages. Il est l'une des révélations de l'émission The Voice France 2013 dans laquelle il est arrivé brillamment demi-finaliste. Une voix de baryton brûlée par la vie, un jeu de guitare et de piano brut et subtil à la fois, un charisme certain : voilà qui pourrait résumer l'artiste et l'homme.

Créée en septembre 2018, notre association a vu naître la chorale "Âmes en Chœur" et a pour but les échanges musicaux. Un premier évènement en mars 2019 avec un stage de chant dirigé par le chef de chœur Jean-Paul WABOTAÏ, et une plantation d'arbres avec la participation de la Mairie et des enfants de l'école Marie Rouanet, a obtenu un vif succès.



WEEK END STAGE GOSPEL
7^{et} 8^e à Rivière sur Tarn 12640
mars 2020

avec
**Emmanuel
π DJOB**
demi finaliste
The VOICE

Samedi 20h30
CONCERT

Avec la participation de la
Chorale
"Âmes en Chœur"

PARTICIPATION AU STAGE : 70 euros
CONCERT : 10 euros (gratuit pour les stagiaires)
RENSEIGNEMENTS : 06 74 92 23 32
06 83 87 17 97
e-mail : amesendonees @ gmail.com

Organisé par l'association "Âmes en Do Nées"

IPNS

Déroulement du stage

Echauffement corporel et vocal, apprentissage des chants harmonisés à trois voix (soprano, alto, ténor).

Samedi 7 et dimanche 8 mars : Stage de 10h00 à 17h00

Accueil à partir de 9h00 pour le petit déjeuner de bienvenue offert par l'association, repas partagé dans la convivialité à 13h00.

Le samedi à partir de 20h30 : **CONCERT Pi DJOB** Avec la participation de notre Chorale « Âmes en Chœur » dirigée par Gil Rey.

Gratuit pour les stagiaires qui seront conviés à monter sur scène pour partager un chant avec Emmanuel. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires.

TEMPS LIBRE

Depuis près de 30 ans l'association Temps Libre mène son bout de chemin pour permettre aux habitants de la Vallée de se rencontrer et de profiter de diverses activités de loisirs de qualité dans nos villages, de Compeyre au Rozier via Rivière bien-sûr.

En 2019, Paul ALMERAS passe le flambeau après près d'un quart de siècle en charge du Trésor associatif, ainsi que Laurent BONICEL à la Présidence.

C'est avec passion qu'Alexandre NEDIC et Véronique ROCHER ont dynamisé le bureau ces dernières années et vont continuer à accompagner au sein du Conseil d'Administration la nouvelle équipe composé de : Pauline LASMAYOUS, Présidente, épaulée par Roxane ROCHER, Laurence GEYNE, Brigitte SEYTRE et Nathalie AGULHON.

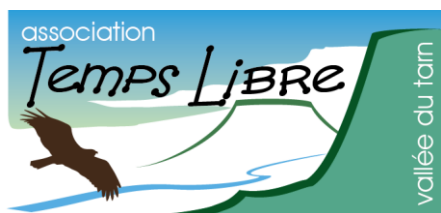
Temps Libre offre aux animateurs une structure leur permettant de lancer une pratique après avoir signée la charte de Temps Libre. Ils sont alors directement rémunérés par les participations financières des pratiquants. Voici la liste des activités :

- ✓ A cette rentrée, Brigitte vous propose du **Yoga** à Boyne le mardi à 18h15 et une semaine sur 2 le jeudi à 18h30,
- ✓ Séverine du **Qi Gong** le jeudi dès 9h30 dans la salle des activités de Rivière,
- ✓ Nathalie de la **Sophrologie** le mardi dès 10h toujours à Rivière,
- ✓ Christelle de la **Danse de salon** le mercredi à partir de 21h à Rivière,
- ✓ Anita du **Fitflamenco** à Boyne le mercredi à 15h30,
- ✓ Denis donne des **cours individuels de batterie et de guitare** au Rozier,
- ✓ Clément de **guitare et de piano** à Aguessac,
- ✓ Enfin le club de Séverac le Château assure les **cours de judo** le lundi soir à Rivière avec Joël.



Nous souhaitons offrir également des moments festifs et c'est ainsi que nous avons animé la soirée année 80 du 16 novembre avec la participation bénévole du groupe de Denis, et de Marina.

D'autres propositions vous seront faites au cours de l'année avec des soirées jeux dans les villages, un thé dansant et une soirée de fin de saison ! Toutes les idées et énergies sont les bienvenues pour enrichir notre Temps Libre ! Suivez nous sur Facebook !



Contacts et renseignements : Mail : tempslibre12@gmail.com

<https://www.facebook.com/tempslibrerivieresurtarn/>

NOS POCHE PRODUCTIONS

NP PROD est née de la rencontre d'un DiscJockey et d'un comédien metteur en scène en 2008. Elle a à son compteur une vingtaine de création de spectacles et 35 ans d'expériences dans le monde du spectacle.

En 2014, la rencontre avec l'association Temps Libre lui donne une nouvelle impulsion, qui a pour résultat la création de deux soirées cabaret, deux spectacle de fin d'année, et avec le comité des fêtes de Rivière sur Tarn, le 13 Juillet à Saint Hilarin et les soirées Disco du mois de novembre.

Elle soutient aussi le projet roman photo « L'Elzède » de Pauline et Camille.

En 2017-2018, Alexandre NEDIC accompagne l'association Mémoires de Séverac sur la construction de leur nouveau spectacle, en dirigeant les comédiens bénévoles. Depuis 2015, trois spectacles visites guidées sont

mis en scène pour Style Millau. Un certain nombre de personnages émergent, avec l'arrivée dans l'équipe de Véronique ROCHER, et la compagnie Théâtre « Entre Deux Actes » est créée. Des techniciens, régisseurs et comédiens peuvent être mis à disposition, sur mesure.

Aujourd'hui, l'association est en mesure de proposer des services : la location de matériel son et lumière, la réalisation clef en main de spectacle, mariage, événementiel, spectacle scénique, décors, costumes, l'animation de soirées dansantes et karaoké. L'alliance du théâtre et de l'événementiel fait sa force et son côté unique.

Pour nous contacter : nospochesproductions@gmail.com

Pour nous suivre :

<https://www.facebook.com/NPPRODAnimation>

Pour nous appeler : 06.25.01.27.12

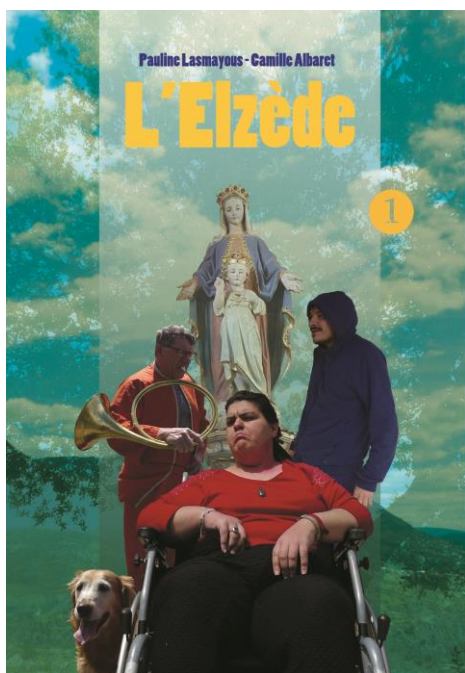


ROMAN PHOTO : L'ELZEDE

L'Elzéde Qu'es aquo ?

Depuis le mois d'Octobre, vous pouvez le trouver dans vos commerces Riviérois et dans certaines librairies du sud Aveyron.

Il s'agit du Roman Photo, L'Elzéde, tome 1 qui est né de l'imagination de deux amies d'enfance, Camille ALBARET et Pauline LASMAYOUS.



Cet ouvrage s'inscrit dans la volonté de créer un monde meilleur, dans lequel, le personnage principal, L'ELZEDE, détective connaît tout sur tout le monde, et nous entraîne dans ses aventures.

Dans ce scénario, les auteurs vous invitent à vivre une utopie-polar, mis en scène dans des lieux emblématiques de notre village.

Pauline et Camille voudraient remercier : les villageois, commerçants et artisans qui ont œuvrés bénévolement ou sponsorisé ce projet, ainsi que la commune.

L'aventure continue en 2020 !



UNSED GENETIQUE : CARTON PLEIN !

La 6ème édition du quine de l'association UNSED, Union nationale des Syndromes d'Ehlers-Danlos a été une nouvelle fois une très belle réussite !

Nous remercions tous les participants, les commerçants pour les lots et la mairie.

Ainsi que Julie LASMAYOUS, déléguée régionale accompagnée des bénévoles.

Les Syndromes d'Ehlers-Danlos (SED) : groupe cliniquement, génétiquement hétérogène de Maladies Héréditaires du Tissu Conjonctif caractérisé par : une hyper mobilité articulaire, une hyper extensibilité cutanée, une fragilité tissulaire dues à des anomalies de la matrice extracellulaire. Le diagnostic de chaque type de SED repose sur des critères bien définis.



Le Syndrome d'Ehlers-Danlos hypermobile est le type le plus fréquent. Il se manifeste par une hyperlaxité articulaire généralisée, des entorses et des (sub)luxations à répétition et un tableau douloureux chronique.

La prise en charge est complexe et pluridisciplinaire.

Soutenir l'association ? <https://www.unsed.org>

L'ensemble de l'équipe UNSED, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vous donnons déjà rendez-vous en 2020 !

LE LIVRE PERCHE



Le Livre Perché fête ses quinze ans !

Le thème retenu pour la manifestation est « L'empreinte ».



Cette année encore les éditeurs, les auteurs et les illustrateurs iront à la rencontre des enfants dans les classes pour les sensibiliser aux métiers du livre et évoquer, avec eux, les albums dont ils sont les auteurs. Beaucoup les reverront le week-end suivant à Mostuéjols, dans la rue des éditeurs ou sur la place des libraires pour un week-end de dédicace ; ils pourront aussi participer aux nombreux spectacles gratuits pour les enfants. Tous les renseignements se trouvent sur le site internet du Livre Perché :

<http://www.livre-perche.com/>

MOTO CLUB RIVEROIS



A ce jour, nous sommes 28 adhérents au sein du moto-club venant de plusieurs départements. Nous avons fait 13 sorties en 2019. En septembre, dix d'entre nous ont participé au Mototour organisé par la Fédération Internationale de Motocyclisme. Destination le Portugal à Castelo de Vide pour un séjour de 15 jours où nous avons parcourus 5000 kms. La Fédération Française de Motocyclisme décerne à Philippe Ségur le titre de champion de France FFM Tourisme (combiné pilote). De plus, Jordan et Alison finissent 3ème des moins de trente ans. Félicitations de la part de nous tous pour leur dévouement.



Les 13 et 14 juin 2020 aura lieu notre 14ème rassemblement, une étape intermédiaire du championnat de France Tourisme FFM. Pour tout renseignement, contacter Eric au 05 65 59 70 32 ou au 06 79 67 14 01 ou suivez notre site : <http://mc.rivierois.free.fr>. Notre siège social se trouve au DAILY NEW'S chez Didier et Jane.

ECURIE DES GRANDS CAUSSES

Pour 2019, l'Ecurie des Grands Causses Historic a eu le plaisir d'organiser une sortie Porsche et véhicules d'exceptions pour le week-end de l'Ascension.

Le 23 Juin, nous avons organisé notre 6ème Montée historique du Buffarel à Boyne, route du Massegros avec plus de 100 voitures et une trentaine de motos en même temps que la fête du Bourg et le 30 novembre,

notre 5ème ronde de nuit dont les bénéfices sont reversés à des associations.

6 ème Montée historique du BUFFAREL dimanche 23 Juin 2019 à Boyne 12640

programme: samedi 22 juin vérifications au Rozier. Dimanche matin à partir de 9 h départ des montées à Boyne. 2 montées le matin et 2 à partir de 14 h.
navettes gratuites de Boyne jusqu'à la ligne de départ



Début Décembre Journée Téléthon à Meyrueis avec baptême de voitures anciennes et sportives. Nous comptons reconduire toutes ces manifestations pour 2020.

Pour tous renseignements : E.G.C.H, route de Millau, Boyne, 12640 Rivière-sur-Tarn.

egch12640@gmail.com

COMITE DES FETES DE BOYNE

Si nous devons décrire le comité des fêtes de Boyne, ce serait une goutte de sympathie, un brin de bonne humeur, une touche de gaieté et une grosse dose d'amitié. Voilà la recette miracle du comité qui chaque année continue à faire des animations pour le village !

En 2019 pour la deuxième année une soirée tapas était programmée début juin. Les 3 jours de fêtes du mois d'août ont rencontré un énorme succès sous la chaleur de l'été (moules frites, aligot et Bandas pendant le passage de la paume ont été apprécié par les villageois). Fin septembre une aide au ravitaillement des 100 km.



Début octobre le comité est parti au buron de Born sur l'Aubrac pour passer une après-midi fort sympathique (repas et balade). En novembre une rencontre Halloween a eu lieu à la salle des fêtes et visite en décembre du Père Noël.

Toutes ces manifestations seront reconduites l'année prochaine.

La présidente du comité remercie toutes les personnes qui participent à faire vivre l'association et vous souhaite à tous de bonnes fêtes et une excellente année 2020 !

COMITE DES FETES DU BOURG

Le comité des fêtes du Bourg perpétue ses animations tout au long de l'année.



historique du Buffarel sont venus faire leur pause déjeuner au Bourg, faisant vrombir leur bolides dans la vallée du Trébans, avant que le weekend estival ne s'achève par la dégustation des moules apéritives. Et puisque la place était chaude, mi-juillet le comité a, en plus, allumé un des fours du village pour faire cuire du pain et des porcelets qui ont été servis à l'occasion du repas Bourquis. Pour débiter l'automne, ce sont les enfants déguisés et bravant le mauvais temps, qui ont frappés aux portes des habitants en quête friandises à l'occasion d'halloween. Et pour la 2ème année, le comité des fêtes a disposé çà et là dans le village, des décorations de Noël qu'ils ont fabriquées avec les enfants.

A commencer par l'accueil des amateurs de tripoux, toujours aussi nombreux à participer aux 3 déjeuners qui ont eu lieu en janvier, février et mars, avant que le comité ne se concentre sur les préparatifs de la fête. Et ce weekend de juin arrivé, si le samedi soir ce sont les effluves d'aligot et les notes de musique qui remplissaient les rues du village, le dimanche était plus mécanique! Cette année encore les participants à la montée



Le comité des fêtes remercie tous ceux qui participent à animer le village en apportant leur aide, que ce soit par leur présence physique ou par une aide matérielle, et vous souhaite de passer de joyeuses et chaleureuses fêtes de fin d'année. Et une année 2020 solidaire !

Terres d'Espérance 2020

Parmi les documents d'Eglise rédigés par le Pape François, nous vient spontanément à l'esprit l'encyclique *Laudato si'*. Ces mots reprennent le Cantique des créatures chanté par saint François d'Assise : « *Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur notre mère la terre* ». Dès les premières pages, le pape nous dit : « *Dans la présente encyclique, je me propose d'entrer en dialogue avec tous, au sujet de notre maison commune* ». Après avoir approfondi le contenu de ce document, les évêques de France ont pris l'initiative de proposer un grand rassemblement national qui se tiendra à Châteauneuf-de-Galaure, dans la Drôme, les 24-25-26 avril 2020. Cet événement qui devrait compter 800 personnes veut signifier aux ruraux et au grand public l'attention de l'Eglise pour le monde rural, avec une conviction : « **Dans les questionnements actuels, des ruraux sont porteurs d'espérance pour demain** ». Encouragés par notre évêque, nous allons, en paroisse, essayer de repérer les pauvretés contre lesquelles des hommes et des femmes s'engagent, essayer de repérer et de mettre en valeur ce qui permet une vie fraternelle dans le rural, avec tous les bienfaits qui peuvent en résulter.

Orientés vers le bien commun et convaincus que le divin et l'humain peuvent se rencontrer, nous avons, depuis 4 ans déjà, pris la résolution de confier au Créateur les fruits de la terre et du travail des hommes. En 2019, c'est depuis l'esplanade de la place dite « de l'ancienne église » à Compeyre, que le Père Bernard Koffi, le mercredi 1^{er} mai a largement aspergé toute la Vallée et au-delà ! Des paroissiens, bien sûr, étaient avec lui. La préoccupation première et pastorale du Père Bernard Koffi étant de créer du lien entre tous, il met à la disposition de ceux qui voudraient le contacter 2 moyens possibles :

E-mail : bernardkoffi9@yahoo.fr. Tél : 07.69.31.04.97



ADMR



L'ADMR Causses et Vallées

Certifiée AFNOR

Bonne Année 2020 !



- C'est des services à la personne assurés par 49 salariés en formation continue tout au long de leur carrière professionnelle
- C'est rester chez soi en toute sérénité quand survient le handicap, quand l'âge vous impose ses contraintes
- C'est faire garder vos enfants pour vous permettre de travailler ou de prendre rapidement un emploi, l'ADMR pouvant gérer les allés et retours à la crèche, à l'école, au centre de loisir, faisant intervenir du personnel formé dans le domaine de l'enfance
- C'est vivre chez soi, revenir chez soi après une hospitalisation avec l'intervention immédiate d'une aide à domicile
- C'est faire le choix, à tout âge, de bénéficier d'un confort de vie, par une aide dans l'exécution des tâches ménagères
- C'est trouver une réponse quand la situation vous paraît insurmontable

Pour ce faire, l'association locale d'aide à domicile en milieu rural Causses et Vallées œuvre avec un seul objectif : être toujours en recherche du mieux être des personnes et des familles.



Association locale ADMR Causses et Vallées
10 avenue des Causses - Maison de santé - 12520 AGUESSAC
Tél. : 05 65 61 07 29 - Email : aguessac@fedel2.admr.org



Prises en charges possibles : CAF, caisses de retraite, mutuelles, CESU, APA, etc...

ATELIER PECHE ET NATURE DE LA VALLEE DU TARN



Ecole de pêche encadrée par un moniteur professionnel diplômé et des bénévoles des AAPPMA de Millau et Rivière-sur-Tarn.

Fonctionne tous les mercredis sauf pendant les vacances scolaires.

Tous les modes de pêche praticables dans notre région sont enseignés (pêche au coup, pêche au toc, pêche à la mouche, pêche au feeder, street fishing, pêche aux leurres, pêche des carnassiers, carpe, etc...).

Pour tous renseignements et inscriptions :

Claude ALIBERT 06 77 87 57 98

Patrick SALSON 06 87 32 11 04

Jean-Dominique BLANC 06 08 99 51 15

aappma.millau@gmail.com



ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) regroupe 70 adhérents. Les six adhérents les plus âgés et un adhérent à mobilité réduite bénéficient de la carte gratuite.

Un bilan financier annuel est fourni à la mairie.

Le bénéfice est destiné au repeuplement du gibier et à la participation aux dégâts occasionnés aux cultures.

Le président rappelle aux chasseurs le respect du règlement et le bon comportement à tenir envers les autres usagers de la nature.



LE ZOOM SUR...

LA SARL POURQUIÉ : 50 ans d'histoire familiale au service du métal

L'entreprise POURQUIÉ en chiffres :

⇒ Plus de **50** ans
d'expérience

⇒ Plus de **30** salariés

⇒ Plus de **1000**
tonnes/an de
matériaux consommés

⇒ Plus de **5000** m²
de locaux

Les années passent et l'entreprise familiale POURQUIÉ persiste et signe sur le sol Riviérois. En plus de 50 ans d'existence, l'entreprise créée en 1967 a accumulé une somme de compétences et d'expertises lui permettant d'apporter une solution à tout type de besoin en métal ouvré.



Forte d'une équipe expérimentée et soucieuse du travail bien fait (responsable atelier, responsable production, responsable commerciale, assistante administrative, dessinateur, métallier, soudeur, monteur ameublement, opérateur machine découpe au jet d'eau, opérateur plieuse numérique, technicien de maintenance, peintre, chauffeur livreur, opérateur divers postes en atelier, 2 apprentis Riviérois), l'entreprise œuvre à répondre sans distinction à la demande modeste du particulier comme à la commande de grands industriels.

Depuis 1994, et le rachat de la marque Héphaistos, les ateliers Pourquoié produisent également une vaste gamme de mobilier scolaire ergonomique ainsi qu'une gamme de mobilier pour personnes à mobilité réduite. Ces produits fabriqués à Rivière sur Tarn sont reconnus dans toute la France et équipent déjà de très nombreuses écoles et établissements spécialisés avec l'estampille « Fabriqué en Aveyron ».

Afin de poursuivre son développement, répondre pleinement au marché, et attirer de nouveaux clients, l'entreprise au cours de l'année 2020 va investir dans une chaîne de grenaillage et de poudrage permettant le thermo laquage de volumes plus importants (escaliers, portails, charpentes...).



 **POURQUIÉ**
CRÉATEUR SUR MÉTAL

www.pourquie.com

7 – Etat Civil

NAISSANCES

Calixtine PLAUDEIX, née le 8 janvier 2019 à Millau

Fille de Nicolas PLAUDEIX et Ingrid ALAOUI

Kaï-Na POTIN YANG, née le 31 janvier 2019 à Millau

Fille de Guillaume POTIN et Sylvie YANG

Lucas PELISSOU, né le 24 février 2019 à Millau

Fils de Julien PELISSOU et Amélie PLANO

Evan LABALESTRA, né le 27 février 2019 à Millau

Fils d'Océane LABALESTRA

Martin DE ASSIS, né le 06 mars 2019 à Millau

Fils de André DE ASSIS et Amélie MUYLLE

Guilhem MAJOREL CHASTAN, né le 18 avril 2019 à Montpellier

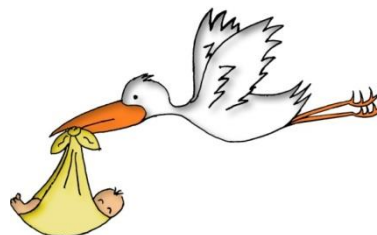
Fils de Lionel MAJOREL et Sophia CHASTAN

Aaron DOS SANTOS JACINTO, né le 23 avril 2019 à Rodez

Fils de Ruben DOS SANTOS JACINTO et Audrey DUPONT

Mila DA COSTA PASQUET, née le 4 juillet 2019 à Montpellier

Fille d'Emmanuel PASQUET et Leïla DA COSTA



Éléa BRUSTON, née le 7 août 2019 à Rivière-sur-Tarn

Fille de Antoine BRUSTON et Angélique GUILLOUX

Gabriel GUERS, né le 9 août 2019 à Millau

Fils de Nicolas GUERS et Lucie MIALET

Alina VIDAL, né le 14 août 2019 à Rodez

Fille de Laurent VIDAL et Amal EL FAHLI

Manolo CAUMES, né le 21 septembre 2019 à Millau

Fils de Jean-Christophe CAUMES et Suzie RIVEMALE

Jordane TOURNERIE, née le 21 septembre 2019 à Millau

Fille de Guillaume TOURNERIE et Sophie CHAHINIAN

Lilou FOURNIER, née le 26 octobre 2019 à Millau

Fille de Christophe FOURNIER et Véronique CORTES

Emma GRANIER, née le 21 octobre 2019 à Millau

Fille de Julien GRANIER et Johanna DURAND

MARIAGE

Kelly ALMERAS et Morgan ARTIERES le 11 mai 2019

Mélanie JARLET et Xavier FROGER le 06 juin 2019

Carole MAURY et Philippe QUINTARD le 09 août 2019

Anne DELAGNES et Christophe POURQUIÉ le 28 septembre 2019

Sidonie EYANG NDZIGUI et Joël GAL le 7 décembre 2019



DECES

Jean-Louis BOUILLON, décédé le 05 décembre 2018 à l'âge de 82 ans

Colette LECOUFFE née LECOCQ, décédée le 07 février 2019 à l'âge de 87 ans

Maurice POTIN, décédé le 07 mars 2019 à l'âge de 94 ans

André GRIMAL, décédé le 18 mars 2019 à l'âge de 84 ans

Marcel MABILDE, décédé le 06 avril 2019 à l'âge de 70 ans

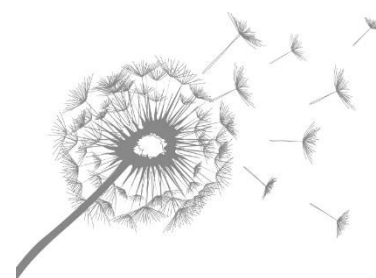
Pierre CARTAILLAC, décédé le 19 mai 2019 à l'âge de 94 ans

José RUIZ, décédé le 11 août 2019 à l'âge de 79 ans

Robert GUY, décédé le 14 août 2019 à l'âge de 82 ans

Elise NESPOULOUS née MIGAYROU, décédé le 1 octobre 2019 à l'âge de 93 ans

Simone BOURLES, née KOHLENBERG, décédée le 10 novembre 2019 à l'âge de 80 ans



8 – Adresses Utiles

❖ BOULANGERIE

Didier GAYRAUD

Route de Millau - 12640 Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 59 01 38

Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 13h et de 17h à 19h30

Ouvert le dimanche matin - Fermé le lundi

A Boyne (Tel : 05 65 62 68 61) : Ouvert le mardi, jeudi, samedi et dimanche de 7h30 à 9h00

❖ BOUCHERIE – CHARCUTERIE

Eric VIALA

Route de Millau - 12640 Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 61 14 07

Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 16h à 19h30 et le dimanche matin.

Fermé le lundi sauf en juillet et août

❖ SUPÉRETTE

PANIER SYMPA

Angélique et Matthieu THIBAULT

23 Route des Gorges du Tarn - 12640 Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 59 82 38

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30, le dimanche de 8h00 à 12h30.

Fermé le lundi (sauf l'été).

❖ PRIMEUR

SICA VALFRUITS

Tel : 05 65 59 70 80

Collecte et vente de fruits au détail

❖ STATION SERVICE

Anne MANSON

44 Route des Gorges du Tarn

12640 Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 69 41 86

❖ GARAGES AUTOMOBILES

♦ **Sébastien PAULHAC**

Tel : 05 65 59 80 05

♦ **Christian SAILLAT**

Tel : 05 65 59 85 06

❖ TAXI

TAXI BANCAREL

Tél : 06 16 36 07 16

❖ COIFFEUSE

MC COIFFURE

Tel : 05 65 58 70 69

Ouvert du mardi au samedi

❖ MULTI-SERVICES

Guillaume PINERO

Tel : 06 192 662 74

❖ PAYSAGISTE

Christophe CALMEL

Le Bourg

12640 RIVIERE SUR TARN

Tél : 06 76 56 73 80

❖ VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Laurent BOUZAT

Tel : 05 65 62 36 52

Bois coupé et refendu en 33 et 50 cm

❖ ASSISTANTES MATERNELLES

♦ Sophie BOYER : 06 16 27 15 10

♦ Audrey CHATELAIN : 06 95 17 21 36

♦ Sabine GELY : 06 37 90 72 53

♦ Carole MAURY : 05 65 46 72 79 / 06 47 94 50 45

♦ Christine PINERO : 05 65 62 65 04 / 06 32 47 29 10

❖ RESTAURANTS

♦ **AUBERGE DES CARDABELLES**

Boyne - 12640 Rivière sur Tarn

Tel : 06 09 43 71 36

♦ **DAILY NEW'S**

61 Route des Gorges du Tarn - 12640 Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 60 56 64

♦ **HOTEL RESTAURANT DES GORGES AU VIADUC**

Route des Gorges du Tarn - Boyne - 12640 Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 62 61 82 / 06 38 99 26 41

♦ **HOTEL RESTAURANT LE CLOS D'IS**

11 Route des Gorges du Tarn - 12640 Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 72 62 47

♦ **LE PETIT BISTROT**

17 Route des Gorges du Tarn - 12640 Rivière sur Tarn

Tel : 07 83 45 66 26

❖ **ELEVAGE ET VENTE DE VOLAILLES**

FERME DE QUEZAGUET

Marie Hélène et Nicolas AMBEC

12640 Rivière sur Tarn

Tel : 06 88 32 92 51

❖ **APICULTURE**

MIEL DES GORGES DU TARN (Alain VAISSETTE)

Le Bourg

12640 Rivière sur Tarn

❖ **FROMAGERIE**

SOCIETE FROMAGERE DE RODEZ (Bleu des Causses)

Caves de Peyrelade

12640 RIVIERE SUR TARN

Tél : 05 65 62 61 02

❖ **PRODUCTEURS DE VIN**

♦ **DOMAINE DE LA CARDABELLE**

5 Chemin du Roc de Peyrelade

12640 Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 59 85 78

<http://domainedelacardabelle.fr/gd/>

♦ **DOMAINE DU VIEUX NOYER**

Boyne - 12640 Rivière sur Tarn

Tel : 06 82 58 73 48

<http://www.vins-aveyron-lozere.fr/>

Intégrer logo Agriculture Biologique

❖ **INFORMATIQUE / CREATION DE LOGICIELS**

♦ **ACCEL INFORMATIQUE (Bénédicte GAILLARD)**

Tel : 06 32 89 76 48

www.accel-informatique.com

♦ **CABUCO (Christophe CARRAT)**

Tél : 06 95 59 81 12

www.cabuco.fr

♦ **CASTAN Jean-Luc**

Tél : 05 65 59 81 16

♦ **MICRO VALLEE (Patrick LEROY)**

Tél : 05 65 58 79 69

❖ **AGENCE IMMOBILIERE**

3G IMMOBILIER (Alain PINERO)

Tel : 06 31 24 83 06

www.3gimmobilier.com//pinero

E-mail : apinero@3gimmobilier.com

❖ **METALLERIE / FERRONNERIE**

♦ **AU PHIL DU FER (Philippe JULIAN)**

Tel : 06 45 76 76 63

♦ **SARL POURQUIE - HEPHAISTOS**

Tel : 05 65 59 29 95 / www.pourquie.com

♦ **SAVOIR FER (Armand TEIXEIRA)**

Tel : 06 80 85 19 55

❖ **MAÇONNERIE**

♦ **David HERNANDEZ**

Tel : 05 65 62 69 59

♦ **José MARTIN JACINTO**

Tel : 05 65 59 70 95 / 06 74 19 51 45

♦ **Sté Construction RUIZ**

Tel : 05 65 59 89 21

❖ **MENUISERIE**

MENUISERIE DU BOURG (Patrick PONS)

Tél : 05 65 60 12 86

❖ **CHAUFFAGISTE**

Bernard POLETTI

Tél : 06 15 53 24 46 / 05 65 62 43 73

❖ **PEINTURE**

SARL ETIR

Tel : 05 65 59 86 26

❖ **SOCIETE DE NETTOYAGE**

♦ **Eric NETTOYAGE**

Tél : 05 65 62 62 13

♦ **Florian NETTOYAGE**

Tél : 06 31 56 57 52

❖ **TRAVAUX PUBLICS**

SARL BTP M12

Tel : 06 80 59 02 60

❖ **MECANIQUE DE PRECISION**

SAS COPRO 12 (Jean Luc COLAS)

Tel : 05 65 59 79 29

❖ **FRIGORISTE**

Ets FAEXPRESS

Tel : 05 65 62 68 75

Vente, installation et dépannage de matériel
chaud / froid pour l'hôtellerie et les collectivités.

❖ **EXTINCTEURS**

PREVISTEX EXTINCTEURS

Alexandre NEDIC

2 Square la Poste

Tél : 06.25.01.27.12

<https://www.facebook.com/pg/previstex/services>

Installation et maintenance extincteurs